

Hommage de l'auteur à Mr le Dr Espiaud Membre de l'académie Roy.le de médecine &c

ESQUISSE

HISTORIQUE ET MÉDICALE

DE L'EXPÉDITION D'ALGER.

ESQUISSE

HISTORIQUE ET MÉDICALE

DE L'EXPÉDITION D'ALGER,

EN 1830.

PAR UN OFFICIER DE SANTÉ

ATTACHÉ AU QUARTIER-GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'AFRIQUE.

Je ne juge pas, je raconte.
MONTAIGNE.

PARIS,

IMPRIMERIE DE AMB. FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

1831.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

RELATION

DE LA

CAMPAGNE D'AFRIQUE.

J'étais à Paris, en congé de semestre, lorsque la question de l'expédition d'Alger, mûrie depuis long-temps, fut agitée plus sérieusement que jamais, au mois de février 1830, et définitivement arrêtée, sans autre ajournement à l'exécution qu'une époque très-rapprochée. Introduction.

Ce n'étaient plus seulement des bruits de salon; les conférences tenues chez le ministre de la guerre, les personnes appelées à en faire partie, donnèrent un caractère officiel au projet d'une campagne prochaine en Afrique, et les journaux du temps s'en exprimèrent d'une manière conforme aux diverses opinions qu'ils représentent.

Quand il s'agit de gloire à acquérir, on est sûr de trouver de l'écho en France; aussi, le projet du gouvernement fut-il accueilli avec un véritable enthousiasme dans l'armée d'une part, et de l'autre chez tous ceux qui ne se laissent

point préoccuper par une opposition systématique. Pour mon propre compte, il m'offrit la perspective de m'associer aux dangers de plus d'un genre qu'allaient courir des hommes dont je rechercherai toujours le patronage, et cette considération, assez forte pour me dégager momentanément des liens de famille, m'engagea à solliciter du ministre un emploi de mon grade dans l'armée d'expédition.

Je reçus, le 15 mars 1830, une lettre de service portant que, par décision du 3 courant, le ministre secrétaire-d'état de la guerre m'avait attaché au service des ambulances de l'expédition d'Afrique, sous les ordres de M. l'intendant en chef baron Denniée, auquel je dus, plus tard, d'avoir été désigné pour l'ambulance du quartier-général.

Le même ordre fixait au 1er mai, terme de rigueur, mon arrivée à Marseille, lieu désigné pour l'embarquement. J'avais donc plus de temps qu'il ne m'en fallait pour mes préparatifs de départ, que j'effectuai le 11 avril.

Départ de Paris.

Sans reporter mes souvenirs aux regrets d'une séparation dont je ne pouvais guère prévoir le terme et que légitimaient de reste les chances attachées à une expédition dont le résultat était incertain, je dirai qu'ils furent un peu adoucis par le choix de mes compagnons de voyage jusqu'à ma première destination.

C'est un hommage que je me plais à rendre en particulier à M. de N... de B......., jeune officier d'état-major fort distingué, qui avait été détaché à la 2e batterie d'artillerie et avec lequel j'ai conservé depuis les relations de la plus franche amitié.

Aucun incident particulier ne signala notre course de Paris à Marseille, et dans l'âge, l'un et l'autre, où l'on s'abandonne facilement à l'espérance, décidés que nous étions d'ailleurs à bien servir, nous stipulions à l'avance les avantages auxquels lui et moi pouvions prétendre, dans la supposition où nous ne resterions point inaperçus.

Il n'était pas de mission si périlleuse qu'elle fût, qui ne convînt à M. de N..., pourvu qu'elle lui fournît l'occasion de déployer à la fois son mépris du danger et son zèle. J'eus lieu de m'en convaincre dans plus d'un entretien qui eurent lieu entre nous et M. M.... qui venait briguer en Afrique le titre d'aéronaute du roi et qu'on avait cru pouvoir employer utilement dans la campagne qui allait s'ouvrir.

Arrivée à Marseille.

Je précédai de quelques jours à Marseille M. le chirurgien en chef, et j'employai ce temps à voir la ville, dont le port, où se trouvaient alors réunis quatre cents bâtiments du commerce nolisés par la marine pour le transport du ma-

tériel, offrait le coup d'œil le plus animé (1).

Vus de *la Canebière* (2), tous ces bâtiments pavoisés de diverses couleurs et représentant une forêt de mâts, étaient un spectacle aussi difficile à décrire que nouveau pour la plupart des personnes qui affluaient alors dans l'une de nos plus importantes villes maritimes.

Ma curiosité satisfaite, je m'occupai de compléter mon bagage et de me procurer quelques instruments qui ne figurent point dans l'arsenal obligé d'un officier de santé de mon grade.

Prétendue découverte d'une eau anti-hémorragique.

Ces dispositions étant prises, quand arriva M. le chirurgien en chef, je pus à loisir suivre quelques expériences qui furent faites en sa présence pour constater le degré d'efficacité d'une eau *prétendue anti-hémorragique* dont M. R....., pharmacien à Marseille, avait le dépôt et qui, suivant lui, pouvait remplacer tous les autres moyens d'arrêter les écoulements de sang qui suivent la lésion des artères.

Une semblable découverte qui eût réuni en sa faveur une certitude bien avérée, jointe à l'opportunité du moment, était destinée à faire fortune; mais si quelques-uns l'accueillirent

(1) Tous ces navires furent bientôt ralliés aux îles d'Hières.

(2) Rue principale de Marseille qui, d'un côté, aboutit au port, de l'autre au grand cours.

avec enthousiasme, d'autres en restreignirent avec sagesse l'application. Pour ceux-là, opérer la section d'une artère principale, lier l'un de ses bouts, apposer sur l'autre extrémité béante une boulette de charpie imbibée de l'eau anti-hémorragique et maintenue en place jusqu'à coagulation du sang et formation d'un caillot qui, faisant l'office d'un bouchon, s'opposait à tout écoulement de ce liquide, paraissait un résultat concluant.

Ceux-ci se rappelant les avantages obtenus de la compression instantanée pour suspendre le cours du sang dans les artères, ne voyaient dans l'emploi du nouveau procédé, comme ici, qu'une action mécanique dont la propriété chimique de l'eau anti-hémorragique elle-même était fort accessoire.

Mieux vaudrait, selon moi, recourir à la *torsion* ou à *l'acupuncture*, suivant les cas, si l'on venait à cesser d'accorder la préférence au procédé généralement mis en usage jusqu'à présent : *à la ligature.*

Tout me porte à croire que cette opinion fut celle de M. le chirurgien en chef; resterait à savoir si l'eau *prétendue anti-hémorragique* ne serait pas propre à arrêter les hémorragies en nappe, ou celles résultantes des piqûres de sangsues?

De semblables essais n'auraient rien qui pût compromettre, au moment même, la vie des malades, et la thérapeutique s'enrichirait peut-être d'un nouvel hémostatique.

Voyage à Toulon. Nous touchions à la fin d'avril, et rien n'indiquant que l'embarquement dût avoir lieu avant quelques jours encore, je cédai à un empressement bien naturel en demandant l'autorisation d'aller à Toulon rendre mes devoirs à M. le lieutenant-général chef de l'état-major-général qui, avant son départ de Paris, avait eu la bonté de me donner une lettre pour M. le chirurgien en chef, dans laquelle il lui exprimait le désir de m'avoir auprès de lui, ce que j'obtins sans difficulté.

La route de Marseille à Toulon offre un aspect assez varié; l'œil y est moins attristé par l'aridité du sol, la végétation est plus riche, et à mesure que l'on s'approche d'Olioulles et des gorges qui portent ce nom, on aperçoit autour de soi les sites les plus pittoresques.

A Toulon, comme à Marseille, même affluence, même activité dans le port; dans sa belle rade flotte l'escadre proprement dite, composée de onze vaisseaux de ligne, vingt-quatre frégates, sept corvettes, vingt-six bricks, huit corvettes de charge, huit bombardes, huit gabarres, deux goëlettes, sept bateaux à vapeur et une balancelle.

Plusieurs jours eussent à peine suffi pour voir tout ce que cette ville offre de curieux; je ne pus y consacrer que quelques heures que je mis à profit du mieux possible en visitant le musée maritime, l'arsenal et le bagne où, contre l'opinion généralement accréditée, je fus surpris de rencontrer tant de physionomies candides en apparence sous l'habit de forçats *à temps* ou *à perpétuité.*

Établissement d'un hôpital à Mahon.

De retour à Marseille, j'assistai bientôt au départ de la fraction du personnel du service de santé destinée pour Mahon où le gouvernement espagnol avait autorisé l'établissement d'un hôpital de deux mille malades.

Indépendamment des officiers de santé ou d'administration et autres agents dont le nombre avait été mis en rapport avec les besoins du service, ce premier convoi formé de trois navires du commerce portait en outre un matériel considérable, notamment mille lits en fer et quinze cents fournitures complètes.

Malgré un assez gros temps, il arriva à bon port à sa destination.

La répartition du service de santé étant dès-lors définitivement arrêtée, je reçus, quelques jours plus tard, à la date du 5 mai, l'ordre de me rendre immédiatement à Toulon.

Départ de l'armée pour Toulon.

La presse était si grande, la concurrence telle pour se procurer des moyens de transport, qu'il n'y avait pas assez de voitures pour le nombre de voyageurs, et qu'on se fût cru transporté sur la route de Paris à Saint-Cloud, l'un de ces jours de fête du mois de septembre.

Je dus m'estimer heureux de payer cher une neuvième place dans une mauvaise diligence qui versa à deux heures du matin, sans qu'il en résultât pour nous rien de plus fâcheux que la peur.

Je ne pus me défendre cependant d'augurer mal de cet accident et de le rattacher à quelque contre-temps dans notre navigation future.

Pour qui connaît la mer, raisonner ainsi eût été parier presque à coup sûr, et le hasard a voulu que mes appréhensions se soient malheureusement en partie confirmées.

Embarquement.

Quoi qu'il en soit, ce fut le 12 mai que l'embarquement des troupes commença (1), et au dire des habitants de Toulon, il y avait une bien grande différence entre l'enthousiasme qu'elles montraient alors et le silence qui, naguère, avait présidé au départ pour l'expédition de Morée.

Le 18, soixante-quatre mille hommes et les quatre mille chevaux, composant les deux armées, attendaient les vents favorables.

(1) Le transport des troupes à leurs divisions respectives s'effectua sur les *bateaux-bœufs*.

Il faut en avoir été témoin pour concevoir l'impatience de chacun; mais comme tout, en marine, est subordonné au temps et que d'ailleurs les préparatifs n'étaient point terminés, ce ne fut que le 25 mai, à quatre heures huit minutes après midi, que l'armée se mit en marche sur trois colonnes, dans l'ordre suivant, qui ne fut bien établi qu'après que nous eûmes été ralliés par le vaisseau amiral à la hauteur du cap Scépé : La flotte appareille le 25 mai.

A droite, l'escadre dite *de réserve;* au centre, celle dite *de débarquement*, commandée par M. de Rosamel; à gauche, celle dite *de bataille,* en tête de laquelle marchait l'amiral Duperré. Plus au large, le convoi aux ordres de M. Hugon.

On put donc voir successivement chaque navire prendre le rang qui lui était assigné, et tout concourut à rendre ce spectacle aussi imposant que majestueux.

Nous étions à peine sortis de la rade de Toulon, quand je commençai à éprouver les premiers effets du mal de mer. J'en avais été exempt jusque-là, par la raison sans doute que, dans mes promenades en rade, nous avions toujours eu du calme; mais une fois en pleine mer, un léger tangage du vaisseau détermina subitement chez moi comme chez la plupart des autres passagers, un soulèvement de l'estomac. Mal de mer.

J'en fus quitte, ce jour-là, pour cette épreuve et, plus heureux que quelques autres, je pus attendre la nuit pour me mettre dans mon hamac.

On avait été obligé d'adopter presque indistinctement ce mode de coucher qui occupe moins de place que les cadres, et nous étions si nombreux sur chaque bâtiment, que, pour une traversée ordinairement assez courte, cette considération avait dû l'emporter sur toutes les autres (1).

Le vent bon frais qui avait enflé nos voiles continua de souffler les jours suivants, de manière à faire croire que le malaise de la plupart d'entre nous ne serait point de longue durée (2).

Je n'en éprouvai jamais de plus insupportable qu'en vue des îles Baléares, lorsqu'après un roulis qui avait duré toute la nuit et fatigué singulièrement l'équipage, le capitaine me fit inviter à monter sur le pont pour voir la patrie de notre célèbre professeur Orfila dont je lui avais parlé plus d'une fois.

(1) L'emploi du *chlore* et des *manches à vent* servit à purifier, à renouveler l'air, et entretient ainsi la salubrité du bord.

(2) L'arrivée subite de Tahir-Pacha fait diversion à la monotonie de notre vie présente et devient le sujet de toutes les conversations.

A ce nom qui réveillait en moi tant de sentiments d'estime et d'affection, je m'élançai de mon hamac et tenant à peine sur mes jambes, je gagnai péniblement le pont où je n'aurais pu rester deux minutes, si je n'eusse embrassé le grand mât à défaut de mon centre de gravité que je cherchais inutilement.

Ayant satisfait à ce que je considérais comme un devoir du cœur, je retournai prendre *la position horizontale* qui, pour le dire en passant, est la seule chose qu'on puisse opposer efficacement et raisonnablement au *mal de mer.* Remède contre le mal de mer.

Le 30, dans la matinée, on signala la côte d'Afrique, dans le sud, à toute vue. On signale la côte d'Afrique.

Depuis deux ou trois jours la mer était forte et houleuse, tellement que plusieurs bâtiments du convoi avaient été séparés de la flottille et qu'il eût été dangereux d'approcher de côtes peu connues, contre lesquelles l'escadre pouvait se perdre sans ressources.

Ce fut une raison suffisante pour que, le soir, à sept heures, on revirât de bord dans l'intention de rallier la flotte dans la baie de Palma. L'ordre est donné de revirer de bord.

Cette sage prévoyance de M. l'amiral Duperré était malheureusement trop fondée, comme le prouva le sort affreux réservé aux bricks *le Silène* et *l'Aventure* qui, par une brume épaisse, échouèrent sur les côtes d'Alger.

Entrée à Palma.

Il n'y avait pas vingt-quatre heures que nous étions entrés en rade de Palma (1), le 2 juin, quand nous apprîmes ce triste événement dont les conséquences ont été retracées dans les rapports de la marine.

Quoique chacun de nous eût desiré être arrivé au terme de sa navigation et que cette marche rétrograde dût l'allonger presque de moitié, nous éprouvâmes une vive satisfaction à voir la terre d'Espagne que nous espérions fouler de nos pas.

Pour cela, il fallait l'autorisation du capitaine du bord, et celui-ci attendait l'initiative du commandant de la frégate *la Thétis*, sur laquelle nous devions régler nos mouvements.

On y renouvelle les provisions du bord.

Trois jours se passèrent sans qu'il fût permis à aucun de nous d'aller à terre, et ce temps fut employé à faire de l'eau et à se procurer quelques vivres frais.

Bientôt, tous les bâtiments arrivés successivement et réunis en nombre si considérable que, de mémoire d'homme, jamais pareil spectacle n'avait été offert aux habitants de l'île Majorque, bientôt, dis-je, tous ces bâtiments furent accostés tour à tour par de légères embarcations chargées de toutes sortes de denrées, entr'autres

(1) La troisième division jouit seule de cet avantage; les autres croisèrent en dehors de la baie.

d'excellentes oranges dont le parfum égalait la fraîcheur.

Il n'en fallait pas davantage pour remettre des estomacs un peu délabrés, et un sommeil paisible dans un bon mouillage acheva de rendre à chacun la joie, l'appétit et la santé.

Dans de telles dispositions, le désir de visiter la ville de Palma devint pour nous plus pressant, et il nous fut enfin permis de le satisfaire, sans la participation toutefois de l'amiral qui, à ce qu'il paraît, avait donné des ordres contraires. *Descente à Palma.*

L'arrivée des Français, armés pour une si noble cause, excita d'abord la curiosité des habitants de Majorque de toutes les classes, et fut pour eux un prétexte de fêtes et de réjouissances. *Bon accueil de ses habitants.*

Le premier jour que je descendis à terre, j'assistai le soir à une représentation extraordinaire que donnait en notre honneur une artiste chorégraphe dans une salle de spectacle assez jolie quoique peu spacieuse. *Théâtre.*

Il y avait affluence dans les loges où l'on apercevait beaucoup de jolies femmes dont la coiffure, simple mais gracieuse, était surmontée d'un peigne d'écaille dont la hauteur le disputerait à tous ceux que portent nos élégantes. *Costume.*

Il servait de point fixe à un voile en dentelle noire qui recouvrait le cou et les épaules. Le

reste du costume, à part la mantille, me parut différer peu de celui de nos dames françaises.

Une particularité assez bizarre, c'est que je ne pus jamais réussir à payer ma place au parterre, où la variété de nos uniformes fixait sur nous les regards de tous les points de la salle.

Bals.

En même temps que, de nos vaisseaux, nous nous faisions descendre à terre, nous recevions à bord une partie de la société de Palma, et plus d'une fois des réunions de danse pendant lesquelles se faisaient des distributions de glaces et de rafraîchissements eurent lieu sur le pont de *la Bonite*. En échange, des bals nous furent donnés chez quelques-uns des notables de l'île.

Cela peindrait suffisamment le caractère français qui poursuit avec une égale ardeur la gloire et le plaisir.

Nous restâmes en rade de Palma jusqu'au 10 juin, et je ne manquai pas un seul jour d'aller en ville, ne voulant pas laisser échapper cette occasion d'étudier un peu les mœurs, les habitudes espagnoles dont j'ai pu prendre une idée, quelque imparfaite qu'elle soit.

Description de la ville, des mœurs et usages de ses habitants.

Palma, comme toutes les villes d'Espagne, a aussi sa *rambla*, petite promenade assez agréable, et bon nombre d'églises et de couvents dont les plus remarquables sont: la cathédrale, une chapelle consacrée à la vierge, Saint-Domingo et Saint-Francisco.

Ses rues assez étroites, mais propres, quoique non pavées, sont fréquentées par des moines de toute couleur, fort peu étrangers, malgré leur costume, aux plaisirs mondains.

Ils sont en général très-affables et fort empressés de vous montrer tous les objets d'art ou du culte confiés à leur garde.

J'eus lieu de m'en convaincre dans une visite que je fis au couvent de Saint-Francisco, où l'un des religieux eut la bonté de me faire voir en détail l'établissement, notamment une bibliothèque nombreuse et bien choisie et une foule d'ornements d'église qui, pour appartenir à un ordre réputé pauvre, n'en étaient pas moins riches et de bon goût.

Je me rappelle avec tout autant de plaisir l'accueil que je reçus chez de simples paysans où je cherchai un refuge contre l'orage pendant une promenade que je faisais hors des murs.

J'entrai au moment où ils allaient se mettre à table et j'assistai à un repas frugal qu'ils m'offrirent de partager avec beaucoup d'instances. Les ayant remerciés, le maître du logis m'apporta une grande peau de mouton qu'il étendit sur un banc en m'invitant à me reposer. Le repas terminé, il engagea ses filles, en signe de distinction, à danser; et, avec beaucoup de bonne grâce, elles prirent des castagnettes

et me donnèrent une répétition du fandango.

Les maisons de la ville, toutes assez élevées, pour mieux protéger du soleil la circulation des rues, sont peintes en couleur claire avec fresques, comme en Provence, et éclairées sur la voie publique par des croisées garnies chacune d'un grand store en paille ou en coutil qui les rend impénétrables, durant le jour, aux rayons solaires.

Celles de ces habitations affectées plus spécialement aux grands seigneurs sont ornées d'un péristyle dans un ordre d'architecture qui tient le milieu entre le genre gothique et le moderne.

De temps en temps, on rencontre quelques carrosses traînés par des mules, et qui rappellent exactement ceux du temps de Louis XIV.

Culture, végétation de l'île.

Le territoire de Majorque est fertile et bien cultivé. Tout ce qu'on se plaît à dire de l'apathie des Espagnols ne m'a pas paru trouver ici d'application.

La richesse de l'île consiste surtout en blé et en huile. Nulle part je n'ai vu de plus beaux oliviers; on y rencontre aussi beaucoup de garoubiers, d'orangers, de citronniers, d'amandiers, quelques palmiers, un petit nombre d'abricotiers et une prodigieuse quantité de figuiers de Barbarie dont le fruit, légèrement laxatif, est peu recherché.

Les animaux domestiques sont à peu près les mêmes qu'en France; mais la monture par excellence, ce sont les mules, dont les formes élégantes et l'allure le disputeraient presque à celles de nos chevaux limousins.

Il y a peu de gibier à Palma; du moins nous n'en vîmes point dans deux ou trois parties de chasse que nous fîmes pendant notre station dans sa baie.

Ce qu'il y a de certain c'est que notre séjour à Majorque nous sembla de trop courte durée, quoique j'aie dû regretter en particulier la perte que nous y éprouvâmes d'un de nos jeunes officiers d'état-major les plus distingués, M. Monier, qui à peine entré à l'hôpital de Palma, sneccomba aux suites d'une double affection de poitrine et de l'estomac, contractée pendant notre navigation et provoquée par des efforts inouis et soutenus de vomissements qu'aucun secours de l'art ne put arrêter. Mort de M. Monier à l'hôpital de Palma.

Le 9 juin au soir, l'amiral fit transmettre à chaque commandant de division l'ordre de se préparer au départ, et, les vents étant favorables, nous appareillâmes le lendemain matin (jour de la Fête-Dieu) de fort bonne heure.

J'ai parlé de l'admirable coup d'œil qu'offrait à notre sortie de la rade de Toulon une flotte composée de tant de voiles; en quittant celle de Départ de Palma.

Palma d'un mouvement plus général et plus spontané, c'était un aspect véritablement magique.

Nous y laissions cependant, pour éviter tout encombrement, la presque totalité des bâtiments-écuries avec leurs approvisionnements et la plupart de ceux chargés du matériel de l'artillerie et du génie, dont on pouvait se passer au début des opérations.

Cette seconde partie de notre traversée fut heureuse; j'ajouterai qu'elle fut courte, puisque le 12 au soir on signala la côte.

Le 13 juin on est en vue d'Alger.

Le 13 au matin, nous l'aperçûmes distinctement à l'horizon, et à mesure que nous nous en rapprochions nous pûmes, à l'aide de lunettes, reconnaître d'une manière plus précise la position d'Alger et de ses alentours, que nous laissâmes à notre gauche pour nous diriger sur Torre-Chica.

A la vue de cette terre, qui allait être le théâtre de la guerre, chacun sentit battre son cœur et éprouva ce sentiment intérieur qui, chez notre nation surtout, est le présage assuré de la victoire.

L'armée prend position dans la baie de Sidi-Ferruch.

Le reste de la journée fut employé à prendre position sans que, du côté de la plage ennemie, il y eût d'autres démonstrations hostiles que le

jeu de quelques mortiers qui nous lancèrent trois ou quatre bombes sans nous atteindre.

Jusque-là, chacun s'était imaginé que nous trouverions la côte hérissée de batteries et de nombreux combattants pour les servir et la défendre.

La publicité donnée depuis long-temps à l'expédition, comme au point sur lequel devait s'opérer le débarquement, n'avait pu laisser au Dey aucun doute à cet égard et il y avait lieu de croire qu'il aurait pris ses mesures en conséquence.

Imprévoyance des Turcs.

Cependant il n'en fut rien, et cette imprévoyance des Turcs, qui s'explique par leur excessive confiance en eux-mêmes, n'est pas moins extraordinaire que notre arrivée à Sidi-Ferruch avec toutes nos forces disponibles, malgré une navigation pénible et un mois d'embarquement pendant lequel les soixante et quelques mille hommes composant les deux armées de terre et de mer ne comptèrent pas plus de *deux cents* malades.

Débarquement.

Le 14, à quatre heures du matin, le général en chef et l'état-major s'embarquèrent sur le canot-amiral et abordèrent au rocher de la pointe de Torre-Chica, au moment même où les chalands, chaloupes et canots des autres bâtiments

mettaient à terre les troupes de la première division (1).

Le débarquement de celle-ci s'opéra sans obstacle; mais le général en chef s'étant porté en avant à travers les broussailles, fut accueilli par le feu d'une batterie dont on ne tarda pas à s'emparer (2).

En somme, le peu de résistance de l'ennemi ayant diminué d'autant les difficultés du débarquement, le drapeau blanc fut arboré à huit heures et demie sur la tour de Sidi-Ferruch.

Je rejoins avec mes collègues le transport *il Diligente.*

Restait pour nous, attachés à l'ambulance du quartier-général, à nous conformer aux ordres qui nous avaient été donnés au départ : de nous faire conduire le plus promptement possible à bord du transport sous le numéro 73, sur lequel était une partie du matériel du quartier-général et des ambulances de premiers secours.

Nous descendons à terre.

Le capitaine de notre bâtiment mit à cet effet à notre disposition une de ses chaloupes, et à peine arrivés au 73 (*il Diligente*), nous fûmes accostés par une embarcation sur laquelle était M. le baron Denniée qui nous invita à nous faire descendre à terre.

(1) Passage extrait de l'ouvrage de M. le baron Denniée, mieux à portée que moi de suivre les premiers mouvements.

(2) Au moment du débarquement, on distribua à chaque homme pour cinq jours de vivres.

Vu du point de débarquement, le pays représente un amphithéâtre qui s'élève par degrés vers le sud-ouest et dont la pente fort accidentée est couverte d'arbousiers, de lentisques et de nombreux aloès. Description de la presqu'île de Sidi-Ferruch.

Le sol, formé d'un sable rougeâtre mouvant et impalpable, n'offre de traces de culture que vers le pied de la colline au sommet de laquelle on voit le tombeau du Marabout.

A peine l'armée eut-elle pris position, que le génie s'occupa de tracer la ligne du camp retranché, et dans la division du terrain, l'administration reçut en partage la portion qu'exigeaient les besoins de son service.

C'est ici l'occasion de dire que jamais elle ne se montra plus prévoyante, quoique quelques personnes (en l'absence de M. le baron Denniée) aient osé contester son activité et son zèle. Prévoyance extrême de l'administration.

En effet, d'une part, et cela sur la proposition de M. l'intendant en chef, le ministre avait adopté l'établissement de constructions mobiles couvertes en toile imperméable, propres à former des hôpitaux, lesquelles étaient établies dans la proportion de quinze cents malades et offraient l'aspect de hangars de la largeur de seize pieds et d'une longueur indéfinie. Hôpitaux temporaires.

Elles furent distribuées de manière à former des salles de cinquante lits.

Lits en fer.

Cet abri créé, M. l'intendant en chef présenta ensuite au ministre un modèle de lit en fer, à fond sanglé, dont la seule imperfection était peut-être d'être montés sur des pieds trop courts, ce qui rendait un peu gênant l'abord auprès des malades.

On emporta trois mille de ces lits et autant de fournitures complètes.

La sollicitude de M. l'intendant en chef s'étendit avec une égale ardeur à l'organisation des moyens de transport les mieux appropriés aux localités, comme à celle du campement. Il fit confectionner des tonnelets et des bidons en fer-blanc propres à contenir la ration de vin et d'eau nécessaire pour chaque homme, et distribuer aux troupes trente-cinq mille ceintures de laine.

Sorte de luxe dans tous les approvisionnements du service des hôpitaux.

Vingt-un fours en fer battu furent fabriqués par ses ordres pour les premiers besoins, et quatre mille cinq cents caléfacteurs, destinés à la cuisson des aliments, installés de manière à recevoir la marmite de huit hommes.

On emporta en outre quelques milliers de rations de biscuit gélatiné, fabriqué d'après le procédé et sous la direction de M. Darcet, et l'on eut soin de comprendre dans les approvisionnements du service des hôpitaux trois mille kilogrammes de tablettes de bouillon.

Récompense de tant de soins.

Tant de précautions, des dispositions si bien entendues pour conserver les jours de vaillants soldats qu'attendaient toutes sortes de privations, si loin de la mère-patrie, eussent dans tout autre temps mérité à leur auteur de justes actions de grâces! Elles ne furent payées dans notre propre pays que d'une amère dérision et peu s'en fallut qu'après avoir été en butte à d'odieuses accusations, il n'en recueillît que de l'ingratitude.

Évacuation des blessés à bord des bâtiments de guerre.

Au demeurant, le premier jour du débarquement, nous n'eûmes qu'un très-petit nombre de blessés qui, après avoir été pansés dans la batterie de la plage, furent transportés à bord des bâtiments de guerre.

Toutes les craintes que l'on avait conçues de manquer d'eau et qui avaient engagé l'administration à emporter des sondes artésiennes, furent bientôt dissipées, et l'on reconnut qu'il suffisait d'enfoncer le terrain à trois pieds pour avoir de l'eau potable.

Personnel de l'administration réuni au *palmier*.

M. le baron Denniée avait fixé sa résidence tout près d'un palmier qu'on apercevait à peu de distance de la plage, au pied de la colline dont j'ai parlé. Tout le personnel administratif se groupa autour de lui, et je partageai avec quelques-uns de mes collègues l'ombrage protecteur d'un figuier d'où notre premier soin fut

de déloger un essaim d'abeilles dont le voisinage nous eût fort incommodés.

Plus heureux que beaucoup d'autres, nous y trouvâmes en même temps une assurance provisoire contre l'humidité excessive des nuits, dans un pays qui doit à cette cause unique la fertilité dont il jouit.

Ouragan du 16 juin.

On avait à peine eu le temps de mettre à terre une portion des vivres et du matériel du premier convoi, quand le coup de vent du 16 mit un moment en question et le succès de l'expédition et l'existence de toute l'armée.

Position critique de l'armée.

L'attitude de celle-ci, aussi long-temps que dura le plus épouvantable orage, pendant lequel tous les éléments semblaient déchaînés et qui rappelait trop bien la triste expédition de Charles-Quint, avait quelque chose de solennel; et il n'est point d'âme, si forte qu'elle soit, qui n'ait été accessible à quelque douloureux souvenir.

Danger que court la flotte.

L'histoire redira que l'élite de l'armée française, à peine déposée sur une terre inhospitalière, fut sur le point de voir naufrager sous ses yeux la flotte qui l'avait portée, si la providence ne se fût chargée de la soustraire aux horreurs de la faim et au fer de ses ennemis.

Le calme succède à l'orage.

Le calme ayant, fort heureusement pour nous, bientôt succédé à la tempête, et une distribution

extraordinaire de vin ayant contribué à rendre aux soldats leur gaieté habituelle, les travaux du débarquement se continuèrent sans interruption les jours suivants par corvées auxquelles s'adjoignit bientôt une partie des équipages de la marine, de manière à faire de Sidi-Ferruch l'entrepôt destiné à fournir à tous les besoins.

L'établissement successif des fours, des forges, des tentes, la construction de cabanes de feuillages qui s'élevaient comme par enchantement, le grand nombre d'hommes occupés à transporter et à classer tant d'objets divers de consommation ou faisant partie du matériel de guerre, le mouvement des voitures plus actif de jour en jour, tout cela donnait à cette plage, naguère si paisible, l'aspect animé d'une ville qu'éclairaient, durant la nuit, des feux de bivouac non interrompus.

Aspect de la plage de Sidi-Ferruch.

Ce spectacle, tout nouveau pour moi comme pour beaucoup d'autres, était surtout fort curieux vu du pied de la Tour où l'on avait établi un télégraphe de nuit pour correspondre avec la flotte.

Pendant ce temps-là, on ne négligeait point l'installation si importante des hôpitaux, et chacun de nous put prendre connaissance d'une instruction rédigée par M. le Chirurgien en chef dans laquelle il nous retraçait toute l'étendue de

Établissement des hôpitaux. Instruction du chirurgien en chef.

nos devoirs et nous engageait à nous livrer aux recherches les plus actives de botanique et d'histoire naturelle.

Difficulté de s'y conformer, sous certains rapports.

Pour pouvoir satisfaire à cette dernière recommandation qui se trouvait frappée de nullité dans l'enceinte étroite d'un camp, battue dans tous les sens et qui fut bientôt dépouillée de toute végétation, il eût fallu faire au dehors quelques excursions, loin du tumulte des armes; mais nous ne tardâmes pas à apprendre que ces promenades isolées ne seraient point sans danger; et la crainte de quelque surprise, dont la conséquence immédiate eut été *la décollation*, refroidit les plus zélés.

Ce n'est point d'ailleurs à Sidi-Ferruch qu'on peut prendre une idée quelconque des richesses du sol de l'Afrique; il faut pour cela se rapprocher de Staouëli, comme je le dirai plus tard.

Avertissement sanitaire du conseil de santé.

Le Conseil de santé établi près le ministre de la guerre avait, de son côté, publié un avertissement sanitaire qui fut imprimé et distribué aux troupes; et sans me permettre de juger les actes de cet aréopage, je citerai ici un passage de l'estimable journal *la Clinique*, du 29 mai 1830 :

Opinion du rédacteur du journal *la Clinique*.

« Rien, suivant le rédacteur, ne laisse plus à désirer que cet avertissement.

« On recommande de se baigner *après le lever* et *avant le coucher* du soleil.

« On ajoute qu'il faut éviter de le faire dans *les eaux stagnantes* et *dans la mer*, de peur des éruptions que produisent les bains de mer.

« On n'eût pas mieux fait, si l'on eût voulu rendre plus sûre la fâcheuse influence des miasmes.

« D'abord, il fallait préférer les bains de mer à ceux pris dans les eaux qui parcourent l'intérieur des terres; défendre de se baigner aussi souvent, afin de ne pas augmenter la susceptibilité de contracter des maladies, pour des hommes fatigués d'ailleurs et chez lesquels l'action d'un climat chaud active déja la transpiration cutanée et diminue la force de résistance.

« Vouloir ensuite que ces soldats se baignent *le soir* et *le matin*, n'est-ce pas les exposer davantage à l'action des miasmes terrestres à la sortie du bain?

« C'est avec raison, d'un autre côté, qu'on a recommandé de ne pas boire d'eau sans y mêler du vin ou de l'eau-de-vie; avec raison aussi qu'on a prévenu contre l'abus des liqueurs fortes qui énerve.

« Mais on recommande encore de ne boire de vin qu'en y mêlant de l'eau, et ceci est tout-à-fait à tort.

« Il fallait au contraire prescrire une quantité modérée d'un vin bienfaisant.

« Rien n'est plus utile, plus nécessaire dans un climat chaud que cette douce excitation (1).

« Si la sobriété est la sauvegarde de la santé dans tous les climats, l'abstinence des boissons alcooliques peut être observée avec fruit dans le Nord, et elle serait dangereuse sous un ciel brûlant : en effet, là elle ne peut que diminuer les congestions vers les grands viscères ; ici, elle priverait l'homme d'une salutaire réparation capable de doubler sa force de résistance contre les influences délétères.

« En ce point, M. Broussais s'est étrangement fourvoyé, et, pour le reconnaître, il suffit de songer que l'eau n'est jamais nuisible en hiver dans nos climats, tandis qu'en été elle peut produire à elle seule une suite de grands désordres que l'usage modéré des boissons stimulantes suffit à empêcher.

« Les organes digestifs sont dans une sorte de délabrement sous l'influence de la chaleur, et une excitation modérée qui y rappelle l'action vitale est alors on ne peut plus salutaire.

« Pourquoi encore n'avoir pas donné quelques instructions à notre armée sur les moyens d'é-

(1) Je puis en parler par expérience, et je m'en suis fort bien trouvé, comme aussi de prendre du café plusieurs fois par jour.

viter l'action des miasmes, sur le danger de se coucher par terre et surtout de s'y livrer au sommeil (1); sur l'utilité des feux allumés dans les bivouacs pendant la uuit (2); sur la sobriété à garder dans l'usage des aliments solides, etc.?

« Le rédacteur exprime, en terminant, des vœux pour que l'armée soit mise à l'abri, autant que possible, de l'influence propre au climat d'Afrique, et pour le succès de l'expédition. »

Circonspection qu'exigent les émissions sanguines.

Dans le même article où sont énumérées par induction et avec beaucoup de justesse la plupart des affections que nous aurons à combattre dans un pays où deux saisons se partagent seules l'année: l'une marquée par la sécheresse, l'autre par les pluies continuelles, il s'élève avec raison contre l'abus qu'on pourrait faire des émissions sanguines, et imbu personnellement du même principe, je dus voir avec peu de déplaisir que, partis de Toulon avec *huit mille* sangsues, il n'en restait en vie que *quatre-vingts* quand nous débarquâmes à Sidi-Ferruch.

Existence fictive des *scorpions*, des *serpents* et autres reptiles venimeux.

Je fus bientôt rassuré aussi quant à l'existence des *scorpions*, des *serpents* et autres reptiles venimeux que nous devions rencontrer presque à chaque pas, et contre la morsure desquels je m'étais précautionné d'ammoniac liquide et de cautères.

(1) Cette recommandation eût été vaine.

(2) Celle-ci fut le plus souvent observée.

J'ai vu, dans toute la campagne, les restes de deux seules *vipères jaunes*, que je considérerais comme une variété de ces ophidiens vivipares, distincte du céraste et qu'il ne faut pas confondre avec *l'aspic* qu'on ne trouve guère qu'en Égypte.

Je ne puis donner une plus juste idée de leurs caractères différentiels qu'à la fin de cette Esquisse (*Voyez* Planche I).

En revanche certains coléoptères, entr'autres la *sauterelle* de grande dimension ; quelques insectes, tels que les *moustiques* et les *mouches* qui sont très-incommodes, et ces reptiles innocents appelés *lézards* ou *caméléons*, sont fort communs.

Dans la même catégorie se trouvent les *tortues de terre* (*Voyez* Planche II).

Lions et tigres privés.

Ce n'est que de l'autre côté de l'Atlas, en s'enfonçant dans l'intérieur des terres et se rapprochant du Sahara, qu'on rencontre des *lions* et des *tigres*; mais j'en ai vu de privés et se promenant en liberté chez l'Aga des janissaires, gendre du Dey, quand nous eûmes occupé Alger.

Sans devancer les événements, je reviens à Torre-Chica.

Mon entrée en fonctions.

Les deux premières personnes auxquelles je fus appelé à donner mes soins, furent un de mes amis, chef de bataillon d'état-major, qui

était affecté de dyssenterie (1), et M. A... P..., colonel-aide-de-camp de S. M. l'Empereur de Russie, qui était venu nous rejoindre à Sidi-Ferruch, comme plus tard M. le prince de S... quoique depuis *quinze mois* il fût en proie à une fièvre intermittente qui avait fort altéré sa santé.

Dyssenterie; bon effet du laudanum.

Je combattis et avec un plein succès le flux dyssentérique du premier par la diète, les boissons gommeuses, le repos, l'usage de la laine appliquée sur le ventre et les injections laudanisées, répétées matin et soir, à petite dose chaque fois, pour exciter le moins possible le mouvement péristaltique de l'intestin, moyen que je considère comme le remède par excellence à opposer à ces sortes d'affections. Il m'a réussi, sans le secours des sangsues, chez tous ceux auxquels j'en ai proposé l'emploi.

Je procurai en outre à M. F... un de nos lits en fer, avec sa fourniture complète, considérant la fraîcheur et l'humidité du sol (il couchait par terre dans une sorte de chambrée voisine du logement du général en chef) comme une des conditions les plus propres à entretenir sa maladie.

(1) Il vient de publier une brochure fort intéressante sur la campagne de 1830.

Fièvre intermittente *tierce* simple, datant de *quinze mois.*

Celle de M. A... P..., en raison de son ancienneté, méritait toute mon attention, et je dus être flatté de la préférence que m'accorda le général en chef en me désignant au colonel pour diriger son traitement.

Je soumis donc à une rigoureuse observation cette fièvre d'accès, pour bien reconnaître son type, qui avait varié plus d'une fois, et m'étant suffisamment assuré qu'il revêtait aujourd'hui la forme *tierce* simple, je préparai convenablement le malade auquel je fis donner aussi un lit en fer avec sa fourniture complète, avant d'en venir à l'administration du remède souverain : *le sulfate de quinine.*

Tenant compte ici de la suppression d'un flux hémorroïdal habituel, je remplaçai artificiellement l'écoulement naturel qui avait cessé de se faire; j'astreignis, non sans peine, le malade à une diète sévère et l'intégrité des voies digestives n'y mettant aucun obstacle, je lui fis prendre des bols de sulfate de quinine à la dose de six grains, le premier jour, fractionnés par parties égales de trois en trois heures ; huit grains le second (jour de l'accès) qui n'eut point lieu, ce que je considérai comme d'un bon augure, en insistant toutefois sur l'emploi du fébrifuge dont j'élevai progressivement la dose jusqu'à vingt-quatre grains, et arrivé là, je suivis pour plus de sûreté dans ma médication une marche décroissante.

Par degrés aussi, je me relâchai de la diète que j'avais prescrite au malade; je lui permis quelques aliments légers et de facile digestion, tels que ceux qu'il pouvait trouver à la table du général en chef; je lui recommandai essentiellement de se soustraire à l'humidité du soir et surtout des nuits; je l'engageai à prendre un exercice modéré, à user sobrement des boissons aqueuses et à leur préférer un vin généreux; de cette manière, je parvins à débarrasser M. A... P... d'une fièvre intermittente opiniâtre qui avait exercé une aussi fâcheuse influence sur son physique que sur son moral, et il put, sans inconvénient, prendre sa part des fatigues de la campagne.

Fièvre intermittente tierce *bilieuse.*

Bientôt après, je fus demandé pour M. le comte de M..., chef de bataillon d'état-major, et je constatai chez lui encore l'existence d'une fièvre intermittente tierce *bilieuse*. Cette modification s'est souvent présentée à moi dans le cours de ma pratique. Sauf quelques légères différences dans le traitement, je suivis à-peu-près la même marche et j'obtins un résultat identique.

Prévisions relatives aux maladies.

Je le dirai dès à présent: les prévisions de l'honorable M. Harel, en accord parfait avec les idées de tous les bons observateurs, se sont pleinement confirmées pendant notre séjour en Afrique, sous le triple rapport: des conséquences

inséparables du passage de notre armée d'un climat tempéré sous un ciel brûlant ; de l'influence des deux seules variations de saison déja indiquées et dont j'ai pu apprécier la valeur de l'une d'elles (1) ; des exhalaisons enfin d'une terre étrangère.

Caractère prédominant de celles-ci.

En marchant vers le Nord, dans la mauvaise saison, nos jeunes soldats eussent été exposés à toutes sortes de maladies inflammatoires. En arrivant en Afrique, au moment des plus grandes chaleurs, nous n'avions guère à craindre pour eux que les maladies miasmatiques et bilieuses, depuis la simple intermittente jusqu'aux fièvres pernicieuses; depuis la plus légère affection bilieuse jusqu'au colera-morbus.

Colera-morbus.

Je traitai de cette dernière maladie, et avec un plein succès, un des officiers d'ordonnance du ministre, M. D..., qui en fut atteint peu de jours avant qu'on eût entrepris les travaux du siége du fort de l'Empereur.

Comme cela arrive le plus souvent, l'invasion fut subite et violente; elle suivit de près une course à cheval rapide et soutenue qui avait eu lieu dans la matinée, à l'ardeur du soleil, et avait

(1) J'y rattacherai l'opposition assez tranchée des jours aux nuits, qui sont *fraîches* et *fort humides*, laquelle s'est montrée essentiellement préjudiciable à nos soldats obligés pendant long-temps de bivouaquer.

excité une vive altération qu'on avait amplement satisfaite.

Dans la nuit, M. D... fut pris de vomissements et d'évacuations alvines qui se succédèrent sans interruption jusqu'au moment où l'on vint me chercher, à deux heures du matin.

Il était sans pouls; le visage pâle, les traits décomposés, les extrémités froides; il proférait à voix basse quelques mots sans suite, indiquait du geste qu'il éprouvait de vives douleurs dans le ventre et à la région de l'estomac.

Que faire en pareil cas? la plus légère émission sanguine l'eût tué infailliblement; je n'y songeai même pas.

Je préparai, sur les lieux, une potion calmante, pendant que je m'efforçais de relever le moral du malade qui était fort abattu.

Je lui fis prendre cette potion par cuillerées à bouche, toutes les demi-heures; j'eus recours en même temps aux embrocations de laudanum liquide de Sydenham sur toute l'étendue de la région abdominale, et je l'employai en injections à la dose de cinq ou six gouttes, chaque fois, pour quelques onces de véhicule.

Je recommandai qu'on cédât le moins possible au désir qu'avait le malade de boire et qu'on ne lui donnât pas autrement que par cuillerées une limonade légère qu'on aurait soin de tenir au frais.

Le repos le plus absolu et la chaleur artificielle furent prescrits également. A l'aide de ces seuls moyens, M. D... ne tarda pas à être rendu à la santé et aux devoirs de son service.

Une autre maladie non moins redoutable, le typhus, aussi appelé fièvre des camps, des vaisseaux, des hôpitaux, et qu'on observe sous toutes les latitudes, menaçait l'armée d'expédition. Elle n'exerça, si je ne me trompe, que peu ou point de ravages.

Topographie médicale.

Du reste, le pays d'Alger n'est point malsain par lui-même; et nonobstant la différence de climat, il serait propre à devenir une belle colonie française (1).

Sous plus d'un rapport, cette partie de la Barbarie, si différente de l'Afrique méridionale, ressemble encore aux climats tempérés. Beaucoup de plantes d'Europe y prospèrent; les Européens eux-mêmes s'y acclimatent assez facilement.

Le pays est traversé par les montagnes de l'Atlas qui sont boisées et offrent de riches pâturages. Il est arrosé par une multitude de petites rivières dont la plus considérable est le *Chelliff*.

La température en été, quoique très-élevée

(1) Sa proximité de nos côtes n'est pas le moindre avantage qui pourrait en résulter pour notre commerce.

(elle ne varie guère de 28 à 30°), ne devient réellement pénible à supporter que quand souffle le vent du désert, et il faut l'avoir senti pour se rendre compte de la sensation qu'il provoque.

Vent du désert.

Les poumons se refusent, en quelque sorte, à recevoir un air embrasé, qui suspendrait certainement la vie, si l'on restait long-temps soumis à son action mortifère.

Chacun de nous put s'en convaincre une fois à Sidi-Ferruch, et le thermomètre R. s'éleva instantanément au-dessus de trente-cinq degrés.

L'instinct des animaux, du chameau en particulier, les porte alors à se terrer; ils enfoncent leur nez en terre, et les hommes à leur exemple appliquent la face le plus près possible du sol.

L'hiver n'est jamais rigoureux, mais fort pluvieux.

C'est là ce qui rapproche essentiellement, par opposition à la sécheresse de l'autre moitié de l'année, la partie septentrionale de l'Afrique des climats situés entre les tropiques.

Influences locales.

En Barbarie, la saison des pluies qui répond à l'hiver de nos contrées, commence en novembre, cinq mois plus tard qu'au Sénégal, et dure jusqu'en avril presque sans interruption.

Elle amène des maladies qui se rapprochent davantage de celles de nos climats.

Au commencement de la belle saison, apparaissent les maladies miasmatiques, dues à l'évaporation de la terre et à une chaleur humide très-favorable d'ailleurs à la végétation.

La sécheresse de l'été produit à son tour les affections bilieuses, le colera-morbus et la dyssenterie, comme nous l'avons dit précédemment.

L'armée française débarqua en Afrique, au commencement de la belle saison, à l'époque où les maladies de miasmes sont les plus fréquentes, et chacun sait que ces maladies peuvent prendre un caractère pernicieux par deux raisons : la première, eu égard à l'activité plus grande de l'évaporation de la terre dans un pays chaud, d'où résulte un degré d'énergie relatif des miasmes, qui se manifeste rarement dans les pays plus tempérés ; la seconde, en ce que les exhalaisons d'une terre inaccoutumée exercent une influence bien plus délétère sur les hommes qui n'ont pas eu le temps de s'acclimater.

Sans aller chercher ailleurs la cause de la mortalité assez grande qui se mit dans nos rangs quand l'excitation du moral se fut affaiblie parmi les troupes, on peut, je crois, en trouver l'explication dans les considérations qui précèdent.

Influences atmosphériques.

Il faut ensuite faire la part des influences atmosphériques.

La seule influence de la chaleur, sans changement de climat, produit dans nos contrées des maladies qui ont un caractère particulier.

Toute la vie est en expansion; l'exhalation prédomine; la déperdition des fluides augmente en raison d'une transpiration plus abondante.

C'est ainsi que s'expliquent les déviations vitales et le surcroît d'activité des organes d'excrétion et de sécrétion, aux dépens des foyers principaux de la vie.

Il en résulte que la force de résistance est diminuée pour certains organes intérieurs, et cela est surtout évident pour le canal intestinal qui se trouve en contact immédiat avec les substances alimentaires; le moindre écart de régime produit facilement, dans cet état de choses, un trouble des organes digestifs.

Il en est de même de la bile, et son action est alors d'autant plus aisément perturbatrice, que la chaleur paraît exercer une grande influence sur sa sécrétion, soit en activant celle-ci, soit en altérant sa composition chimique.

De-là, ces troubles des organes de la digestion qui constituent les affections auxquelles on a donné le nom de *fièvres bilieuses.*

Or, toutes ces causes devant agir avec plus d'énergie encore sur des hommes transportés sous un ciel brûlant, fallait-il s'étonner que les

affections bilieuses prissent un caractère souvent grave au milieu de notre armée, comme nous l'avons observé plus d'une fois?

Ajoutez à cela les fatigues et les désordres inséparables de la guerre, la difficulté de faire discerner au soldat ce qui lui est utile de ce qui peut nuire à sa santé, les causes qui ordinairement font éclater la dyssenterie parmi nous pendant les chaleurs de la canicule, et il était facile de prévoir que cet autre fléau dût, à son tour, menacer le plus nos légions.

Avantages de l'éclectisme.

Restait donc à déduire les indications thérapeutiques: je ne perdis point de vue les nombreuses modifications dont elles sont susceptibles, dans les diverses circonstances surtout que je viens d'énumérer, et comme j'ai fait ailleurs ma profession de foi, cela me dispense de me disculper d'aucune préférence exclusive pour tel ou tel système, sans distinction d'auteur.

Je quitte ici le domaine de la médecine pour entrer dans celui de la chirurgie.

Cette transition m'est offerte tout naturellement par l'attaque que l'ennemi dirigea sur nos avant-postes, le 19 juin.

Affaire du 19 juin.

Un engagement assez vif eut lieu, à la pointe du jour, entre les première et deuxième divisions qui avaient pris position à une lieue en-

viron du point de débarquement (1), et les forces combinées des Turcs, du Bey de Titery (aujourd'hui à Paris) et du Bey de Constantine.

Quoiqu'elles s'élevassent, dit-on, à près de trente mille hommes et qu'elles fussent par conséquent bien supérieures aux nôtres, elles furent mises en déroute sur tous les points par nos jeunes soldats, dignes émules de leurs frères d'Égypte, qui s'étant emparés du camp de Staouëli, poursuivirent leurs succès toute la matinée.

Prise du camp de Staouëli.

Plus de deux cents tentes, parmi lesquelles se distinguaient par leur hauteur, leur élégance et leur richesse intérieure, celles de l'Aga et des deux Beys ; soixante et quelques chameaux (2) abandonnés par l'ennemi, furent le prix de cette journée.

Indépendamment des munitions de guerre, on trouva dans le camp quelques rations de biscuit, de l'orge, du riz, du café et du tabac à fumer.

Nombre comparatif des blessés.

Du côté des Arabes, la perte en hommes fut assez considérable, malgré le soin qu'ils mettaient à enlever leurs morts et leurs blessés, et la terreur qu'excita chez eux cette première

(1) La troisième division occupait le camp retranché.

(2) On les distribua plus tard dans les différents corps.

victoire fut grande, s'il faut en juger par l'espèce d'inaction où ils restèrent jusqu'au 24, jour du combat de Sidi-Kalef.

Le nombre de nos blessés, dans ces deux affaires, fut de *six cent cinquante-huit*, non compris les hommes tués pendant l'action.

Les premiers convois arrivèrent à Sidi-Ferruch, le 19, sur les huit heures.

Siége des blessures.

Une circonstance nous frappa d'abord : c'est que les balles ou autres projectiles lancés par l'ennemi, avaient atteint la plupart de nos hommes dans quelqu'un des points de *la moitié inférieure* du corps, ce qui rendait bien compte de la position avantageuse qu'il occupait par rapport à nous, sans que, pour cela, les coups qu'il nous portait fussent plus redoutables.

Chacun de nous s'empressa de constater *la nature* des corps vulnérants qui, suivant l'observation de tous les chirurgiens éclairés, de M. le baron Larrey en particulier, imprime aux plaies d'armes à feu un caractère plus ou moins grave.

Il résulte des remarques de ce praticien distingué (1), que les projectiles lancés par la poudre à canon produisent dans les parties lésées des effets différents selon leur *nature*, leur *pe-*

(1) Rapport aux Académies des Sciences et de Médecine.

santeur spécifique et leur *élasticité ;* je crois pouvoir ajouter, selon leur *configuration* extérieure.

Ainsi, le passage d'une petite boule de marbre (bille des enfants), dans l'épaisseur d'un membre, y déterminera un ébranlement proportionné à sa masse et à la résistance des parties dilacérées ; d'où peuvent résulter des ruptures profondes, des épanchements ou infiltrations des fluides dans le tissu lamelleux, une ecchymose extérieure plus ou moins étendue, le gonflement du membre, la stupeur, des abcès consécutifs et la gangrène traumatique; tandis que les balles de plomb ou de fer, et les lingots du premier de ces métaux, ayant coupé et détruit plus nettement les parties qui leur ont livré passage, occasionneront un ébranlement moins violent et moins étendu.

La *portée* à laquelle les armes sont tirées établit aussi, suivant le même auteur, des distinctions dans ces sortes de blessures.

Quand un coup de feu est donné à bout portant, ses effets sont bien plus graves, toutes choses égales d'ailleurs, que quand il a été reçu à une distance plus ou moins considérable, comme cela a lieu le plus souvent à la guerre où les combattants ne se prennent ordinairement corps à corps qu'avec l'arme blanche.

Nature des corps vulnérants.

Nous nous attendions que, chez les Arabes, tout était bon pour l'agression comme pour la défense; nous fûmes bientôt désabusés, et nous ne tardâmes pas à constater que leurs balles ressemblaient à peu de chose près aux nôtres, si je dois en excepter un volume plus considérable, en rapport avec la différence de calibre de l'arme; une arête saillante circonscrivant les deux moitiés de la sphère qu'elles représentent; et sur un des points de celle-ci, un petit prolongement (espèce de queue tronquée) qui n'existerait pas s'ils prenaient la peine de les façonner.

Quelques-unes de ces balles étaient coupées par moitié, et leur surface réséquée, plus ou moins inégale, portait l'empreinte de l'instrument employé pour les diviser.

Quant aux autres projectiles, tels que biscaïens, boulets, etc., ils n'avaient rien qui, sous aucun rapport, les distinguât des nôtres. On prendra une idée, à la Planche II, des uns et des autres.

Différence de *portée* et de *calibre* des armes arabes.

Disons-le cependant : les armes des Arabes *portent plus loin* que celles que nous employons habituellement à la guerre. Elles admettent en même temps *une plus forte charge*.

Cela s'applique aux fusils dont les canons sont plus longs et plus larges, et aux tromblons

qu'ils ajustent avec d'autant plus d'adresse que, dans une vie errante, ils s'en servent constamment pour leur sûreté ou leurs besoins.

Je fis l'extraction de bon nombre de balles, et j'en remis plusieurs à M. A... de B....... pour être présentées au général en chef.

Quand on sait jusqu'à quel point ces corps lancés par la poudre à canon sont susceptibles de se frayer à travers nos tissus les routes les plus tortueuses, suivant la résistance qu'ils rencontrent, on n'est pas surpris de trouver souvent si peu de correspondance entre leur ouverture d'entrée et tel ou tel point de la périphérie où ils se dessinent, quand ils ne se sont pas fait jour à l'extérieur.

C'est ce que j'observai dans plus d'un cas.

Généralités sur les plaies d'armes à feu.

Rappelant ici le plus simple, celui où un de ces projectiles a traversé de part en part les parties molles, *sans fracturer les os* d'un membre; la plaie qui en résulte est accompagnée d'attrition et nécessite des incisions qu'on n'avait pas suffisamment motivées, jusqu'à l'époque des savantes leçons de M. le baron Dupuytren sur les plaies d'armes à feu (1).

(1) Les considérations suivantes sont empruntées à *la Clinique*, qui elle-même les a puisées aux leçons de M. Dupuytren.

Rapprochement entr'elles et celles par instrument piquant.

Ce professeur célèbre, dont je m'honorerai toujours d'avoir été le disciple, compare avec juste raison cette plaie à celle qui aurait été faite par un instrument piquant. Pour produire cette dernière, une pointe acérée écarte les fibres des organes, fait une ouverture étroite et pénètre à une profondeur plus ou moins considérable.

Au bout de vingt-quatre ou quarante-huit heures survient une inflammation, compliquée d'étranglement, la turgescence inflammatoire ayant été bornée par la résistance des aponévroses. On débride alors dans le double but de faire cesser *l'étranglement* et d'empêcher le pus de s'étendre au loin, en formant *des fusées.*

Qu'y a-t-il de plus, dit ce grand maître, dans une plaie faite par une balle?

Ne forme-t-elle pas un trajet long, étroit et souvent sinueux, dont la surface est recouverte d'escarres et dans lequel doit se développer l'inflammation?

Or, comme dans les plaies par piqûre, cette inflammation va être bridée par les aponévroses; comme dans ces plaies, il y a nécessité de pratiquer des incisions pour prévenir *l'étranglement* ou le faire cesser, et pour s'opposer *aux fusées* purulentes.

Des débridements.

La profondeur et la direction à donner au

débridement sont relatives à l'épaisseur du membre et à la direction des vaisseaux et des nerfs auxquels l'incision doit être parallèle.

Un débridement *de quelques pouces* est suffisant pour faire cesser l'étranglement; *des débridements énormes*, comme en font certaines personnes, *sont au moins inutiles.*

Je n'eus point à me reprocher de m'être une seule fois écarté de ce principe, qui pour moi, aujourd'hui, a force de loi.

Des escarres gangréneuses.

Toute la surface du trajet parcouru par la balle est frappée de gangrène et recouverte par une escarre, autre caractère de ces plaies important à noter.

Il contr'indique d'une manière absolue la réunion par première intention des plaies d'armes à feu. Dans le corps humain, *la gangrène ne s'unit jamais à la gangrène*, autre maxime qui doit servir de règle de conduite.

Les deux ouvertures faites par une balle sont également indispensables pour l'écoulement du pus et l'issue des corps étrangers introduits du dehors.

Appréciation du danger des plaies dont il s'agit.

Ces plaies des parties molles, produites par les balles, entraînent ordinairement assez peu de danger, lorsqu'on a pris soin de pratiquer les débridements convenables.

Je pus m'en convaincre de plus en plus, maintes

fois, pendant la durée de la campagne, et dans aucun cas je ne vis se confirmer avec plus de satisfaction mon pronostic qu'à l'occasion d'un coup de feu reçu à la paume de la main droite par M. de L......, l'un des jeunes officiers d'état-major les plus distingués de sa promotion, que je retrouvai avec plaisir en Afrique, et auquel j'avais déja donné mes soins à Paris, à l'Ecole d'application (1).

La lésion des os l'accroît.

Il n'en est pas de même des blessures dans lesquelles *les parties osseuses* sont intéressées, et je ne crois pouvoir mieux faire que de suivre M. Dupuytren dans le développement de sa doctrine.

On n'a pas assez insisté sur cette lésion qui est des plus graves.

Un quart des malades qui en sont affectés guérit à peine.

Ici le danger provient de deux sources prin-

(1) Quand M. de L...... fut blessé, il tenait à la main une lunette. La balle se fit jour à travers l'éminence *hypothénar*, en perçant la peau sans intéresser profondément les parties sous-jacentes. Elle rencontra la lunette qu'elle faussa, fit un ressaut, rentra dans les chairs de la paume de la main qu'elle laboura de la même manière, et ressortit en venant percer de part en part l'éminence *thénar*.

Des débridements convenables prévinrent tous les accidents, et le malade guérit parfaitement.

cipales, savoir : de la plaie qui existe aux téguments, et de la comminution de l'os.

Une fracture *simple* est une lésion ordinairement peu dangereuse, tandis qu'une fracture *avec plaie*, lors même qu'elle arrive dans les circonstances communes de la vie, est toujours grave.

Circonstances qui réclament l'amputation.

Presque toujours, dans ce dernier cas, M. Dupuytren a pratiqué l'amputation, et quand il a voulu s'en dispenser, il a souvent eu à s'en repentir.

Cette différence de danger tient à ce que, dans une fracture simple, les phénomènes inflammatoires qui vont présider à la formation du cal se passent à l'intérieur, à l'abri du contact de l'air; tandis que ce fluide pénétrant dans le foyer de la fracture, lorsqu'il existe une plaie, excite une inflammation de toutes les parties musculaires, fibreuses, vasculaires environnantes, s'oppose à la formation du cal, d'où la suppuration, les sueurs, le dévoiement colliquatif, le marasme et la mort.

Si ces accidents arrivent dans des fractures avec plaie produites par des agents ordinaires, comment ne seraient-ils pas très-fréquents dans celles qui résultent des *coups de feu*, puisque dans ces dernières la complication d'une plaie est presque constante et que cette plaie ne peut jamais être réunie ?

D'un autre côté, ces fractures sont constamment de nature *comminutive;* l'os est souvent brisé en fragments plus ou moins nombreux ; la présence de ces esquilles est encore un puissant motif de pratiquer l'amputation.

M. Dupuytren regrette de ne pas avoir eu recours à cette opération un assez grand nombre de fois.

Brisement des articulations.

Si une *articulation* est frappée (comme plusieurs cas s'en sont présentés à moi), la fracture comminutive s'accompagne de plaie et d'ouverture de la cavité articulaire, ou si celle-ci n'est pas ouverte, la suppuration qui siége dans son voisinage ne tarde pas d'y pénétrer.

C'est surtout dans ces circonstances que l'amputation est impérieusement indiquée; les cas dans lesquels on a pu sauver les malades sans elle, sont extrêmement rares.

Lésion des vaisseaux.

La lésion des *vaisseaux* est encore une circonstance qui augmente beaucoup la gravité des plaies d'armes à feu.

La blessure des gros troncs vasculaires de la poitrine ne tarde pas à donner la mort (j'en ai vu plus d'un exemple); celle des gros vaisseaux des membres entraîne après elle un danger imminent.

On a donc eu tort d'assurer d'une manière absolue que les plaies d'armes à feu ne sont point

sanglantes ; cependant, il est vrai de dire qu'elles laissent écouler moins de sang que celles qui sont faites par le mécanisme de l'incision, l'escarre gangréneuse s'opposant à l'écoulement de ce fluide; mais ceci ne doit s'entendre que des petits vaisseaux, l'ouverture des troncs volumineux fait périr les malades si les secours ne sont point donnés avec promptitude.

Bien que *l'hémorragie* ne soit pas très-commune dans les plaies d'armes à feu, cela n'empêche pas que lorsqu'elle existe, c'est elle qui réclame les premiers soins. Hémorragies.

Lors même qu'on est forcé d'en venir à l'amputation, on doit commencer par se rendre maître du sang en faisant la ligature des artères; celle-ci doit être considérée comme le premier temps de l'opération.

Un boulet, un biscaïen, une balle ou du plomb produisent sur les vaisseaux des effets variés.

Les parties molles, frappées de mort, forment une escarre; les vaisseaux désorganisés sont contenus dans cette escarre, et le sang concrété devient à son tour un obstacle à l'écoulement de ce liquide.

Les plaies par incision n'offrent rien de comparable à cela.

Toutefois, ainsi qu'il a été dit, cet obstacle n'est de quelque utilité que lorsque *de petits*

vaisseaux ont seuls été divisés; car si l'artère est *volumineuse*, la force circulatoire finit par triompher de la résistance de l'escarre; de là, les hémorragies consécutives.

Pour se faire une idée du mécanisme par lequel se font ces hémorragies, il faut bien se représenter les formes diverses des blessures artérielles.

Les vaisseaux ne sont pas toujours coupés *en travers* par un projectile de guerre; lorsque cette division a lieu, leurs parois peuvent se rétracter dans les chairs et s'opposer à l'écoulement du sang; mais il arrive souvent qu'ils sont blessés *latéralement* et alors l'escarre se trouve placée sur le côté du vaisseau dont elle peut oblitérer le calibre; alors, il n'y a point d'hémorragie; dans le cas contraire, celle-ci arrive lors de la chute de l'escarre.

Anévrismes. A la suite des blessures d'artère un anévrisme *faux consécutif* peut se développer; bien plus, il peut survenir un anévrisme *variqueux;* M. Dupuytren en a observé entre l'artère et la veine axillaires; on en a vu, dans les mêmes circonstances, entre l'artère et la veine sous-clavières.

Le plomb peut produire sur les artères des lésions consécutives tout-à-fait analogues.

La considération de *l'époque* à laquelle se font les hémorragies est de la plus grande impor-

tance. C'est ce qui les a fait distinguer en *primitives* et *consécutives.* Ces dernières peuvent se montrer à des époques bien différentes.

Je saisirai cette occasion de dire que je fus un jour appelé, à Alger, auprès d'un des chefs principaux de la milice turque, qui, à l'affaire du 19, avait eu le mollet droit traversé d'une balle.

Hémorragie survenue chez un Turc *au vingtième jour* de sa blessure.

Cet homme, dans la force de l'âge et d'une constitution athlétique, avait jusqu'alors été confié aux soins d'un Arabe qui, peu au courant des préceptes de l'art, n'avait pas cessé un seul jour de promener dans sa plaie un séton de grosse toile, contourné sur lui-même en spirale, au risque de déterminer par ces manœuvres l'usure de toutes les parties environnantes.

Aucun tissu ne fut ménagé, et après avoir échappé aux accidents primitifs de sa blessure, le malade eut *au vingtième jour* une hémorragie foudroyante que je supposai fournie par l'artère tibiale postérieure.

Il fut en danger de la vie, et comme cela arrive ordinairement, il ne dut sa conservation qu'à une syncope qui suspendit momentanément la circulation.

J'arrivai sur ces entrefaites, et les esclaves qui l'entouraient, saisis d'effroi, me montrèrent une masse de linge pénétrée de sang.

Emploi de la *compression* suivi de succès.

Je tâchai de les rassurer en faisant bonne contenance; mais pour éviter que l'hémorragie ne reparût quand aurait cessé l'effet de la syncope, j'établis un point de compression sur l'artère fémorale après avoir enlevé le séton et débarrassé les ouvertures d'entrée et de sortie de la balle d'une masse de tabac que l'Arabe y avait entassée.

Je plaçai le membre sur son côté externe, dans une position demi-fléchie, sur un plan de coussins un peu incliné du talon vers le genou, et je fis sur toute son étendue des ablutions froides.

Quelques compresses trempées dans l'eau végéto-minérale et que je recommandai d'arroser de temps en temps, complétèrent le pansement.

La diète la plus rigoureuse, une boisson légèrement acidulée, le repos le plus absolu, furent prescrits en même temps.

L'hémorragie ne se renouvela pas de la journée.

Le lendemain matin, ayant trouvé le pouls dur et plein, malgré la perte de sang de la veille, je pratiquai une saignée de deux à trois palettes et je maintins la compression.

Pendant plusieurs jours, les plaies fournirent un pus sanguinolent qui me laissa quelques défiances. Cependant je relâchai par degrés le

tourniquet et je finis par l'enlever, l'hémorragie n'ayant point reparu.

Ce ne fut pas chose facile de faire entendre à ce Turc, même dans son langage, de quelle importance il était pour lui de ne pas reprendre trop tôt ses habitudes gloutonnes, et l'une de ses femmes contribua à ébranler sa confiance en moi, en lui persuadant que si je le tenais à une diète si obstinée, c'était sans doute, en ma qualité de Français, pour le faire *mourir de faim.*

Il crut devoir lui céder, et, de mon côté, n'étant plus maître de mon malade après lui avoir sauvé la vie, je l'abandonnai aux soins d'un autre qui, probablement, acheva sa guérison.

Ainsi, *la syncope* en suspendant momentanément la circulation, devient préservative de l'hémorragie; *la stupeur* qui accompagne les plaies d'armes à feu peut avoir le même effet; mais à peine cette stupeur est-elle dissipée, que le sang commence à couler : pour n'arriver que deux heures après l'accident, ces hémorragies n'en sont pas moins *primitives.* Suite des généralités.

Lorsque les trois ou quatre premières heures se sont passées sans hémorragie, il est rare qu'elle survienne avant la chute de l'escarre.

Celle-ci étant le principal obstacle au cours du sang, dès qu'elle est détachée il ne reste plus que le caillot qui n'oppose qu'une faible bar-

rière à l'extravasation de ce fluide; surtout lorsque l'action du cœur est augmentée par des mouvements, des boissons stimulantes ou des émotions morales.

Difficulté de saisir le vaisseau qui fournit l'hémorragie *consécutive.*

Lorsque ces hémorragies surviennent, le malade est déja affaibli par la douleur, l'inflammation, la suppuration, la diète : aussi, à quantité beaucoup moindre de sang perdu, sont-elles beaucoup plus graves que les primitives. (Cela justifie bien mes craintes pour ce Turc.) Mais ce n'est pas là l'unique cause du danger de ces hémorragies ; lorsqu'elles arrivent, il est toujours difficile et souvent impossible de saisir le vaisseau ouvert pour en pratiquer la ligature.

L'extrémité de l'artère ouverte est souvent plongée au milieu d'un membre ou de parties à travers lesquelles on n'oserait pas porter l'instrument, comme dans le cas cité plus haut.

D'autre part, le tissu cellulaire qui environne une artère, lorsqu'il est *sain* et exempt d'inflammation, jouit d'une ténacité assez grande pour ne pas se rompre sous l'effort du lien ; il ne se laisse diviser qu'à la longue et lorsque le vaisseau est déja complètement oblitéré. Mais lorsqu'après une amputation il survient une hémorragie, il faut séparer les parties dont la réunion était déja plus ou moins avancée; souvent on ne trouve pas le vaisseau au milieu des

tissus confondus par l'inflammation; si on parvient à le rencontrer, ses parois sont enflammées, le tissu cellulaire qui l'entoure participe à l'inflammation, il cède à l'effort de la ligature, mais en se laissant diviser immédiatement, tandis que dans l'état sain il n'est sécable qu'au bout de plusieurs jours.

Ce qu'il faut faire alors, quand la compression ne suffit pas, c'est de lier le tronc du vaisseau à une distance plus ou moins éloignée de la plaie.

C'est ce que j'aurais fait certainement chez le Turc dont j'ai parlé.

Amputations pratiquées le 19 juin.

Les considérations précédentes abrégeront l'exposé des motifs qui déterminèrent M. le chirurgien en chef à nous faire pratiquer, le 19, quelques amputations dans la continuité des membres, et le blâme adressé à quelques personnes de ne pas peser assez la gravité des cas qui les réclament, ne saurait être imputé au service de santé de l'armée d'Afrique; je dirais presque (si je ne m'étais interdit de rien juger) qu'on pêcha peut-être un peu par l'excès contraire.

Quoi qu'il en soit, M. le chirurgien en chef, tout entier à l'inspection du service et aux soins administratifs, nous laissa celui des opérations, et cette tâche me parut assez belle.

Nous sommes chargés de ce soin.

Trois seules amputations (1), deux de jambe et une de cuisse, furent faites par ses ordres, dans la matinée, sur trois de nos soldats dont les membres avaient été fracassés et réduits en bouillie par la percussion du boulet ou du biscaïen.

On dut ajourner au lendemain les autres opérations qui seraient jugées nécessaires.

En fait d'amputations, j'avais cru jusqu'alors que l'opinion de tous les bons chirurgiens était irrévocablement fixée.

Examen des procédés opératoires.

Deux procédés se disputent la préférence des praticiens pour celles de ces opérations que l'on pratique dans la continuité des membres.

Les uns (c'est le plus petit nombre) pensent que dans toutes, sans exception, il faut conserver autant de peau qu'il est possible, croyant, mais à tort, que c'est la seule manière d'éviter la *conicité* du moignon, accident qui ne doit être attribué qu'à l'inégalité de la rétraction musculaire.

Partant de là, ils coupent d'abord cette membrane seule et n'incisent les muscles qu'après l'avoir disséquée et fait relever par l'aide chargé de soutenir la partie supérieure du membre.

Cette opération se compose par conséquent

(1) J'eusse voulu pour beaucoup voir M. Dupuytren dans une semblable journée.

de deux incisions, une superficielle comprenant la peau et le tissu cellulaire sous-cutané, et l'autre profonde qui va jusqu'à l'os.

Cette méthode de pratiquer l'amputation en deux temps, généralement attribuée à J. L. Petit, est nécessairement d'une exécution *moins prompte* et *plus douloureuse.*

D'autres (et je suis de cet avis) ont adopté le procédé suivant :

Ils coupent d'abord la peau à deux ou trois pouces au-dessous de l'endroit où l'on doit scier l'os, la font tirer en haut après l'avoir détachée des parties sous-jacentes, et incisent les muscles *d'un seul trait* perpendiculairement jusqu'à l'os.

La rétraction musculaire arrive aussitôt.

L'aide qui tient la partie supérieure du membre relève fortement les chairs, qui représentent un cône saillant dont le sommet correspond à l'os.

On reporte alors le couteau à la partie moyenne de ce cône, et par une seconde section perpendiculaire des chairs profondes, on tombe sur l'os à deux ou trois pouces au-dessus de la première section; on fait relever de nouveau les chairs, on détache avec le couteau les aponévroses des muscles qui se fixent à l'os, et on coupe ce dernier le plus haut possible.

On a par ce procédé, qu'emploie ordinaire-

ment M. Dupuytren à l'Hôtel-Dieu, un cône aussi creux qu'on le désire.

Cette méthode très-facile et *fort prompte*, surtout pour la cuisse et le bras, est aussi *moins douloureuse* que toute autre.

Je pratique une amputation de cuisse.

C'est elle que je suivis pour l'amputation de cuisse dont je fus chargé ; mais elle n'obtint pas faveur auprès de M. le chirurgien en chef, et je ne répéterai pas ici la qualification qu'il lui donna.

Je dus faire mon incision très-haut, le membre ayant été fracassé par un boulet, au niveau de son tiers supérieur, ce qui ajouta aux difficultés de l'opération.

Le blessé, voltigeur au 37e de ligne, homme de cœur, dans la force de l'âge, et d'une vigoureuse constitution, la supporta avec courage.

Elle était à peine terminée, quand il me dit d'une voix assurée : « *Ne croyez pas, M. le major, que j'aime moins le Roi pour cela ; il aura soin de moi, c'est tout ce que je désire ;* » puis il ajouta pour moi ce compliment : « *C'est un plaisir d'avoir affaire à vous ; cela ne dure pas longtemps.* »

Il faisait allusion à l'une des amputations précédentes, exécutée moins promptement sous ses yeux (1).

(1) Je crus devoir faire observer à M. le chirurgien en

Je reçus, ce jour-là, une singulière confidence de la part d'une personne qui, par son grade, se trouvant bien plus que moi en évidence, me parla de son embarras en fait de chirurgie-pratique et me confessa que, *de sa vie*, elle n'avait fait d'opérations.

Singulière confidence.

Cela pourrait donner matière à de belles réflexions sur la composition de notre corps d'officiers de santé, rangés dans la classe des officiers *civils*, et pour l'avancement desquels on s'obstine à suivre en tous points les lois de l'ancienneté et de la hiérarchie *militaire*.

Réflexions de l'auteur.

Est-ce la meilleure manière d'avoir des sujets capables? Et quand, de toutes parts, la voie des concours est ouverte pour reconnaître le vrai mérite, quand on a devant soi le mode d'enseignement adopté et suivi avec tant de succès dans les hôpitaux civils auxquels appartient essentiellement le titre d'hôpitaux *d'instruction*, pourquoi ne pas profiter de ces ressources et réserver les grades comme les faveurs à ceux qui nous ont devancés dans la carrière au temps de notre première révolution, de l'Empire ou du gouvernement renversé en juillet?

chef que cela avait un grave inconvénient pour nos malades, en agissant sur leur moral d'une manière fâcheuse et je lui proposai d'affecter exclusivement une tente aux opérations, ce qui n'eut point lieu.

On me pardonnera cette digression qui n'est point étrangère à mon sujet.

Nous méritons des éloges.

Dans la journée du 19, l'armée apprit ce qu'on peut attendre d'hommes zélés, pénétrés des devoirs de leur ministère.

Chacun vantait les soins empressés que nous donnions à nos chers compatriotes; nous ne reçûmes pourtant d'autre témoignage *officiel* de la satisfaction du général en chef que ces mots renfermés dans une phrase de son rapport du 20 juin :

« L'administration, par la sagesse de ses dispositions, *par les soins qu'elle donne aux blessés*, a aussi droit à des éloges. »

Nous pratiquâmes le lendemain une amputation d'avant-bras; et, le jour d'après, deux du bras, toujours sur des soldats, aucun officier n'ayant jusqu'alors reçu de blessure grave.

Perte de quelques officiers distingués.

Plus tard, nous eûmes à regretter la perte de quelques-uns d'entre eux, et, parmi ceux de la plus grande distinction, je citerai MM. les commandants Borne et Chambaud, frappés, l'un, d'un coup de boulet à l'épaule, qui nécessita l'amputation dans l'article; l'autre, d'un biscaïen qui pénétra par la région lombaire et se fit jour à l'extérieur en perçant les parois du ventre (1).

(1) M. le colonel Frécheville accompagné d'un des offi-

L'une des plus sensibles à toute l'armée, fut celle de l'un des fils du général en chef, M. Amédée de Bourmont, qui, bien avant l'âge, réunissait à toutes les qualités d'un vaillant soldat, celles qui font chérir le plus dans les habitudes de la vie privée.

Il succomba à une plaie de poitrine, dans laquelle la balle qui l'atteignit intéressa non pas seulement *les piliers du diaphragme*, comme on l'avait prétendu, ce qui m'eût semblé difficile, sans que la mort eût été instantanée, par suite de la lésion de l'artère aorte; mais bien la substance propre du poumon, comme l'indiquaient les ouvertures d'entrée et de sortie du corps vulnérant qui, autant que je puis me le rappeler, avait pénétré, en avant, à travers le sixième espace intercostal, et était ressorti, en arrière, en suivant une ligne légèrement oblique, entre la huitième et la neuvième côte.

Je ne partageai jamais, je l'avoue, l'espoir que conçurent quelques personnes de le conserver à sa famille; et à défaut des accidents primitifs qu'on pouvait redouter d'une telle blessure, un empième suppuré vint justifier les sinistres pré-

ciers de son régiment, et avant eux M. Amoros, ayant eu l'imprudence de s'éloigner des avant-postes, furent surpris par les Arabes et eurent la tête tranchée.

dictions que j'avais faites à un des aides-de-camp du ministre, M. de L.....

Asile donné dans nos hôpitaux aux Turcs et Bédouins blessés.

Nous recueillîmes dans nos hôpitaux quelques Turcs et Bédouins plus ou moins grièvement blessés; mais malgré tous les efforts que nous fîmes d'abord pour les déterminer à se soumettre aux diverses opérations jugées indispensables dans l'intérêt de leur conservation, nos raisonnements échouèrent devant leurs idées de fatalisme ou de religion.

Ce n'est qu'à une époque plus avancée que nous parvînmes à décider deux ou trois d'entre eux à subir des amputations, seule voie de salut qui leur restât; mais le résultat ne répondit point à notre attente.

Pourriture d'hôpital chez ces derniers.

Une chose bien remarquable, c'est que presque toutes les plaies d'armes à feu ou celles résultantes des opérations que nous eûmes à traiter chez les Arabes, furent compliquées de *la pourriture d'hôpital,* tandis que nos soldats en furent exempts sans exception.

On ne peut donc pas attribuer sa funeste apparition à des influences locales ou atmosphériques générales, ni à l'existence de foyers d'infection, ou à l'encombrement de nos salles que nous nous efforçâmes toujours d'éviter, et dont ils furent constamment séparés; mais bien à leur *idiosyncrasie* et peut-être aussi à ce qu'ils étaient

sous cloche, pour ainsi dire, renfermés sous des tentes peu spacieuses et mal aérées.

Nos soldats échappèrent avec le même bonheur à tous les accidents, soit *nerveux*, soit *hémorragiques*, que nous craignions tant pour eux, sous un ciel brûlant, à la suite de blessures graves ou des grandes opérations de la chirurgie; et quand je rapproche l'heureuse terminaison de la plupart de ces dernières des succès trop souvent contestés que l'on obtient dans les hôpitaux de l'intérieur, au milieu des circonstances les plus favorables, je ne puis me défendre d'attribuer à quelque influence surnaturelle des résultats aussi satisfaisants qu'inespérés. Exception favorable en faveur de nos soldats.

J'oubliais de parler cependant de la complication *vermineuse*, dont le moindre inconvénient n'est pas celui de l'impression qu'elle produit sur le moral des blessés.

Nous y remédiâmes facilement, en ne différant pas aussi long-temps qu'on le fait communément la levée du premier appareil et en rapprochant convenablement les pansements.

Les lotions d'eau chlorurée furent employées dans le même but.

Si la substitution de plaies *régulières*, faites *en temps opportun*, et suivant les règles de l'art, à des *déchirements* tels que ceux occasionés par l'action des projectiles de guerre Fâcheux effets de la *temporisation.*

sur nos parties, fut le plus souvent suivie de la guérison, on put juger, par opposition, des fâcheux effets de la *temporisation*, dans des cas analogues, et chacun dut être frappé de l'excessive promptitude avec laquelle survenaient des tuméfactions énormes, accompagnées de la production et du dégagement de fluides élastiques, la gangrène, le délire nerveux et la mort.

On continue les évacuations sur Mahon.

On continua de transporter à bord des bâtiments de guerre, en les évacuant sur Mahon, tous ceux de nos soldats capables de supporter le voyage; leur nombre, tant blessés que fiévreux, s'élevait à *cinq cent soixante-huit.*

Deux cent trois restèrent et furent traités à Sidi-Ferruch.

Réunissant à ce chiffre *un* homme rentré à son corps et *vingt-deux* morts aux ambulances, cela formait un total de *sept cent quatre-vingt-quatorze,* nombre égal à celui des blessés et fiévreux pris en masse.

L'armée prend position à Staouëli.

L'armée ayant pris position à Staouëli pendant que se terminaient les travaux du camp retranché de Sidi-Ferruch et que l'administration poursuivait les siens, on dut attendre, pour se porter en avant, l'arrivée de la portion du convoi laissée à Palma, sur laquelle était la majeure partie du matériel de l'artillerie et du génie, y compris le

train des équipages et la presque totalité de notre cavalerie.

On vit alors la route que le génie traça avec une incroyable rapidité, à partir de Sidi-Ferruch, sur un développement de près de trois lieues, en même temps que des block-hauses furent établis de distance en distance pour protéger la marche des convois, se couvrir d'une foule de curieux impatients de visiter le camp de Staouëli, et qui, au retour, ne tarissaient point sur sa description comme sur la richesse du paysage.

Grand concours de curieux sur ce point.

C'est en effet à Staouëli qu'on entre véritablement en Afrique; et là (comme cela fut dit dans un rapport du 26 juin, au ministre de la guerre) d'immenses palmiers dont le fût s'élance d'un faisceau de palmes de quinze à vingt pieds, des massifs d'orangers, des groupes de figuiers, des touffes de lauriers-roses, peuvent donner une idée de la puissance de végétation et de la fertilité du sol de cette contrée.

Description de Staouëli.

Notre apparente inaction ayant fait reprendre courage et rendu la confiance aux Algériens, ils attaquèrent de nouveau nos avant-postes le 24 juin.

Combat de Sidi-Kalef.

Le général en chef s'y porta, et en un instant ils furent repoussés jusque sur les hauteurs du Boud-Jareah.

Cette seconde affaire, dans laquelle nous ne

Mort de M. Amédée

de Bourmont.

perdîmes que peu de monde, fut celle où M. Amédée de Bourmont reçut le coup mortel; on l'appela combat de Sidi-Kalef.

Le général en chef retourna à Staouëli où il établit son quartier-général, et la troisième division ayant réclamé l'honneur d'être mise à son tour en présence de l'ennemi, quitta le lendemain Sidi-Ferruch et vint remplacer aux avant-postes la première division.

Mort du chirurgien-major du 30e régiment.

Dans ce trajet, le 30e régiment perdit quelques hommes, entr'autres son chirurgien-major qui tomba mort sur la route, par suite de la chaleur qui était excessive. Le thermomètre R. marquait plus de trente degrés.

Engagements subséquents.

Les 26 et 27, il y eut quelques engagements partiels qui ne laissèrent point de nous être funestes, puisque, dans la première de ces journées, la troisième division compta à elle seule *six* officiers blessés et *cent soixante-deux* hommes mis hors de combat, et que, dans la seconde, elle eut *un* officier d'état-major tué, plus *sept* autres officiers, et *cent soixante-sept* hommes tués ou blessés.

Ces derniers furent amenés successivement à Sidi-Ferruch par le retour des caissons de vivres.

Tout concourait néanmoins à donner la meilleure opinion de l'issue de la campagne, lorsque le coup de vent du 26, bien plus violent que celui du 16, vint compliquer notre position.

En un instant, cette division du convoi, si impatiemment attendue, et qu'on avait signalée le 24, après avoir été ralentie dans sa marche par un calme plat, fut dispersée, et nous conçûmes pour elle les plus vives inquiétudes.

Coup de vent du 26 juin.

Nous n'eûmes à déplorer cependant d'autre événement fâcheux que celui qui se passa sous nos yeux ; trois bricks du commerce faisant partie des bâtiments réunis dans la baie, ayant été désemparés et étant venus, le lendemain matin, échouer à la côte.

Le vent s'étant apaisé, le convoi put bientôt venir au mouillage ; on s'occupa dès-lors avec activité du débarquement, et, tout étant en mesure, l'armée opéra, le 29, son mouvement sur le fort de l'Empereur.

Nous quittâmes nous-mêmes Sidi-Ferruch pour venir rejoindre le quartier-général, parti la veille de Staouëli, où nous ne passâmes qu'une nuit, et nous nous établîmes à l'entrée du chemin dit *des Romains*, dans une maison abandonnée, où quelques hangars d'hôpitaux furent élevés et quelques-uns de nos lits en fer dressés, par l'ordre de M. l'intendant en chef, pour donner les premiers secours à ceux de nos officiers ou soldats qui seraient blessés pendant les opérations du siége.

Nous quittons Sidi-Ferruch pour rejoindre le quartier-général.

Je laisse à une autre plume le soin de tracer

les événements militaires, et l'ouvrage dont j'ai parlé est très-propre à en donner une juste idée (1).

Combats meurtriers aux approches du fort de l'Empereur.

Revenant à l'objet principal de cette narration, je dirai avec peine que les cinq journées qui précédèrent la prise du château de l'Empereur furent très-meurtrières.

Gravité des blessures communément augmentée.

La plupart des hommes apportés à notre ambulance ayant été frappés par le *boulet*, succombèrent aux suites de ces blessures dont la gravité surpasse celle de toutes les autres, soit primitivement, soit aux amputations diverses qu'elles rendirent indispensables.

Nous en pratiquâmes un assez grand nombre dans la continuité des membres thoraciques ou abdominaux; deux ou trois dans l'articulation scapulo-humérale, et M. le chirurgien en chef dut mettre en délibération s'il ne prendrait point un parti semblable pour celle du fémur avec l'os coxal.

Moins entreprenant que quelques autres praticiens, ou restreignant peut-être davantage les cas dans lesquels cette dernière amputation peut être envisagée comme le seul moyen de salut, il ne jugea pas à propos de la pratiquer, et les

(1) *Campagne d'Afrique en* 1830. Chez Théophile Barrois et Benjamin Duprat, rue Hautefeuille, n° 28.

chances incertaines attachées à cette opération, plus qu'à toute autre, diminuèrent pour nous le regret de ne l'avoir point vu tenter.

Nous eûmes à traiter aussi, tant dans les dernières que dans les premières affaires, beaucoup de *plaies pénétrantes de poitrine*, dont, en général, l'issue ne fut point heureuse, malgré le soin que nous prîmes de fermer tout accès à l'air, et de favoriser le rapprochement le plus possible.

Réflexions succinctes sur les *plaies pénétrantes* de poitrine.

Je me souvenais que Valentin, le premier parmi les modernes, fit un précepte de la réunion immédiate de toutes les plaies de ce genre, et j'avais présentes à l'esprit les explications qu'il donne des bons effets du moyen qu'il propose (1).

« Qu'elles soient ou non accompagnées de la lésion des parties contenues, il n'est pas moins avantageux, suivant lui, d'en procurer la réunion, et en voici les raisons :

« Si l'épanchement est peu considérable, il peut être résorbé et la nature peut s'en débarrasser par différentes voies, comme on l'a souvent observé.

« Si, au contraire, il y a de gros vaisseaux ouverts et qu'il y ait beaucoup de sang épanché,

(1) Je mets à part les caractères distinctifs des plaies d'armes à feu, considérées comme *solutions de continuité*.

il est également avantageux de réunir la plaie dans le premier instant.

« On doit même laisser séjourner dans la poitrine la totalité du sang épanché, pendant quelques heures, et jusqu'à ce qu'il soit survenu des accidents qui exigent qu'on évacue le fluide épanché par l'opération.

« Le sang, par sa présence, ralentit l'hémorragie ; il contribue par son séjour à la formation du caillot. » (*Recherches critiques sur la chirurgie moderne*, page 57.)

Les avantages de cette réforme aux idées anciennes, généralement adoptée aujourd'hui, ont encore été constatés par les observations que M. le baron Larrey a consignées dans le tom. II de ses *Mémoires de chirurgie militaire*.

Exemple fort heureux d'une blessure produite par un biscaïen.

Un des cas les plus heureux qui se soient présentés à moi dans toute la campagne (et il n'a point trait à ceux précités) est celui d'un jeune soldat de la ligne qui fut conduit à l'ambulance ayant reçu dans la région inguinale du côté gauche un biscaïen qui s'était enfoncé dans les chairs à environ trois pouces de profondeur.

Il avait percé la culotte et poussé devant lui la chemise qui représentait ici, par rapport à lui, un doigt de gant, *sans léser l'artère crurale* qu'il avait frôlée en dehors et qu'on sentait presque à nu, sur la lèvre interne de la plaie.

Le dicton vulgaire : il fut à *deux doigts* de sa perte, n'eût donc pas été l'expression exacte du danger qu'il encourut, car il échappa à la mort comme par miracle.

Je compris de suite que, sans pratiquer aucun débridement, on pourrait extraire le corps étranger en dégageant la chemise.

Pour cela, je fis coucher le blessé, je l'engageai à fléchir la cuisse sur le bassin, et les muscles se trouvant dans le relâchement, j'amenai sans difficulté la chemise, qui ne résista que par le poids qu'elle entraînait devant elle. (*Voyez* Planche II la figure de ce biscaïen.)

Il ne restait qu'une plaie contuse, assez large et assez profonde il est vrai, et je la traitai comme telle.

La tuméfaction qui survint rapprocha bientôt les parties, et le malade était entré, sans accidents, en voie de guérison, quand nous l'évacuâmes sur Sidi-Ferruch.

Investissement du fort de l'Empereur.

L'investissement du château de l'Empereur, les travaux de la tranchée, furent dirigés et poursuivis avec un zèle, une habileté, une persévérance et un courage dignes des plus grands éloges.

Quand on songe que, de la défense de cette forteresse, regardée par les Algériens comme inexpugnable, dépendait le sort de la métro-

pole, on conçoit l'impression que dut faire sur eux la vigueur avec laquelle fut poussée notre attaque et le succès qui la couronna.

Attaque et prise de cette forteresse.

Ce fut le 4 juillet, à quatre heures du matin, que l'artillerie ouvrit son feu; à neuf heures, elle battit en brèche, et avait maîtrisé celui de la place depuis quelques instants, lorsqu'à dix heures une forte détonation, suivie d'une commotion violente, annonça que le fort de l'Empereur avait sauté. Au même moment, une vaste colonne de fumée épaisse s'éleva dans l'air qu'elle obscurcit, entraînant avec elle des éclats de pierre et les débris des malheureuses victimes de l'explosion.

A la distance où nous étions du fort de l'Empereur, nous en ressentîmes les effets d'une manière distincte, et j'entends parler ici, en particulier, de la percussion de la colonne d'air qui faillit me renverser.

Un succès aussi brillant que soudain eut le résultat qu'on pouvait en attendre sur l'esprit du Dey et d'une population entachée de fatalisme, chez laquelle s'était d'ailleurs établie depuis long-temps avec son chef une sorte de désunion.

Il fut le signal du commencement des négociations, et les clauses de la capitulation ayant été arrêtées, il fut décidé que, le lendemain à

midi, l'armée française entrerait dans Alger (1).

Un spectacle tout nouveau s'offrit alors à notre vue, et de peur de donner une description trop pâle ou trop peu fidèle de la capitale qui a donné son nom à une régence autrefois redoutable, je laisserai parler M. d'Aubignosc, qui avait une connaissance exacte du pays, avant d'être appelé à remplir, au siége de notre nouvelle conquête, les fonctions de lieutenant-général de police (2). Entrée dans Alger.

« La ville d'Alger a une physionomie dont on ne peut se faire une idée juste sans l'avoir habitée. Les plans qu'on en a répandus avec profusion à l'époque où l'attention générale se porta sur cette cité, donnent bien un aperçu de sa configuration, mais ne sont d'aucun secours pour se représenter ce qu'elle est dans l'intérieur de ses murailles. L'espace de terrain resserré entre la mer et le monticule contre lequel elle est appuyée, a été employé arbitrairement en constructions publiques et privées, sans que l'on ait paru songer à la nécessité de ménager Description de la ville d'Alger, des mœurs et usages de ses habitants.

(1) L'occupation d'Alger pouvant, quant à présent, être considérée comme le terme des hostilités, le nombre de nos hommes, tant tués que blessés, pendant la durée de la campagne, fut évalué à *deux mille quatre cents*.

(2) Article extrait de la *Revue de Paris*.

un espace suffisant pour se procurer des communications entre les édifices. De là, absence totale de ce qu'en Europe on nomme *rues*. Elles sont remplacées par de petites ruelles, sans symétrie et sans alignement, où trois personnes ont peine à passer de front. Si l'on rencontre, ce qui arrive fréquemment, un âne ou un mulet chargé, il devient nécessaire et il est toujours prudent de chercher un enfoncement de porte dans lequel on puisse trouver un asile momentané. Si l'on se borne à s'effacer et à se coller contre un des murs, on court risque d'être meurtri par la charge de l'animal auquel on a cédé le passage.

« Cette difficulté de circulation était encore aggravée, au temps de la prise de possession, par une sorte d'auge en pierre, destinée à recevoir le balayage de la maison et de la rue, et placée à chaque porte de maison.

« L'administration française a fait briser ces réservoirs. Elle a fait aussi ouvrir, dans la partie basse de la ville, deux communications pour les voitures des vivres et de l'artillerie, l'une de l'est à l'ouest, et l'autre qui conduit à la marine. Ces améliorations sont incomplètes. Il faut en plusieurs points de ces voies nouvelles, que les piétons se mettent encore en sûreté quand ils aperçoivent un charroi. Cependant, telles

qu'elles sont, elles offrent déja de précieux débouchés pour le service public.

« L'insouciance que l'on est en droit de reprocher aux Algériens dans l'établissement de leur capitale, trouvait une sorte d'excuse dans la nature de leur climat. Ces rues étroites, ces maisons s'inclinant par le haut les unes vers les autres par le défaut de leur construction, qui fait croire souvent que l'on chemine sous des voûtes, avaient leur côté avantageux en ce qu'on se trouvait ainsi sous un abri réel contre les grandes chaleurs, qui durent neuf mois de l'année. Mais cet avantage était lui-même balancé par les obstacles que rencontrait le nettoiement de la voie publique, et par l'odeur infecte qui en était toujours la conséquence.

« Les habitudes sédentaires des habitants leur rendent moins sensibles qu'elles ne le seraient partout ailleurs les difficultés de la circulation. Excepté les prolétaires et les Juifs, on ne rencontre que peu de monde dans les rues. Tout ce qui a des moyens d'existence, les femmes musulmanes surtout, se complaît dans le *far niente* des Italiens. Quelques hommes se traînent péniblement, le matin, jusqu'au café le plus voisin de leur domicile, et ne le quittent, après avoir humé plusieurs pipes, que pour rentrer chez eux et n'en plus sortir.

Bains publics.

« En Turquie, les femmes se rendent fréquemment aux bains publics, dont la jouissance leur est réservée pendant le jour, tandis que, la nuit, ils appartiennent exclusivement aux hommes.

« A Alger, les sexes ont des bains distincts. Ces bains sont peu fréquentés. Le triste état et la malpropreté de ces étuves sont loin d'offrir les mêmes séductions que les bains d'Orient.

« On se doute bien que dans une agglomération pareille à celle que présente la population de la ville d'Alger, on n'y avait nulle idée des réglements de grande et petite voirie. Le pavé, que des voitures ne foulaient jamais, ne recevait aucun entretien et pouvait à la rigueur s'en passer. Les rues n'avaient pas de nom, les maisons pas de numéros; on n'y connaissait pas l'éclairage de nuit; la voie publique restait déserte dès le coucher du soleil, et si une raison pressante forçait un habitant à sortir le soir de chez lui, c'était une lanterne à la main qu'il parcourait la ville. Enfin, la propreté des rues reposait sur des bases si incertaines, que c'était à peine si l'on y donnait des soins suffisants pour prévenir les dangers de l'accumulation des immondices.

« Il n'existait dans ce pays, avant la conquête, qu'un despote et des esclaves abrutis. Le pre-

mier absorbait toute la substance de la fortune publique et n'en rendait à la circulation qu'autant qu'il en fallait pour empêcher une dissolution totale du corps social. Les autres se contentaient de jouir en silence de l'existence que le maître leur laissait et dont le moindre de ses caprices pouvait les priver à chaque heure.

« On n'avait jamais connu à Alger de revenus communaux, ni d'institutions locales; on n'y rencontrait aucune trace d'organisation civile; tout s'y résumait en obéissance passive; on ne cédait qu'à cette nécessité de pourvoir aux besoins les plus pressants de la vie.

« Pour juger à quel point cette société était arriérée, il suffira de savoir que dans une ville, siége d'un gouvernement, et dont la population s'est quelquefois élevée à 70,000 ames, il n'existait point de boulangerie à l'usage des particuliers. Chaque ménage pétrissait sa farine et envoyait cuire son pain à un four commun.

« C'est de cette absence totale d'éléments qu'il a fallu faire sortir et préparer le régime actuel. Tout ce qu'on voit en ce moment à Alger, moins la ferme-modèle établie à une lieue de la ville, qui a été créée sous la seconde administration, a été préparé et exécuté dans les six premières semaines de possession.

Installation d'une municipalité et d'une police locale.

« Une municipalité provisoire et une police locale furent d'abord installées. On n'y employa dans le principe que des sujets musulmans, et l'on dut à cette réserve d'obtenir de ces deux institutions un concours sincère et efficace de la part des élus, dont l'armée et le pays eurent également à s'applaudir.

« Dès l'entrée en fonctions de ces deux autorités, la sécurité reparut parmi la généralité des habitants. Ils sentirent la différence du régime qu'on importait parmi eux à l'absurde despotisme sous lequel ils avaient gémi depuis si longtemps; et il leur parut évident que l'on voulait marcher sans hésitation et sans mystère dans les voies les plus légales, puisque des indigènes étaient appelés à être les témoins et les agents de toutes les mesures dictées par l'autorité du vainqueur.

« De leur côté, les hommes appelés à ces emplois se montrèrent jaloux de justifier la confiance qu'on leur témoignait; et un mois ne s'était pas écoulé que déja on découvrait parmi eux des sujets assez éclairés pour s'occuper avec succès de la science administrative dont on leur révélait les premières notions.

« Mais il fallait à ce corps municipal, dont les attributions allaient s'étendre sur tous les points de la cité, en même temps qu'il aurait à

pourvoir à une foule de dépenses militaires à la charge des villes conquises, un budget et des revenus analognes à ces exigences. La rapacité des Deys avait attiré de tout temps dans leur trésor tout ce qu'il était possible d'obtenir par voie de perception, sous quelque forme qu'on l'imaginât. Ce qu'ils recevaient en argent allait s'enfouir à la Casaubah; ce qu'ils ne pouvaient lever qu'en nature était amassé dans leurs magasins, pour servir à l'entretien de leurs commensaux.

« On commença par former une administration spéciale du recouvrement en nature, à laquelle on donna le nom d'octroi. Ses produits reçurent la destination légale d'alimenter la caisse qui fut instituée auprès de la municipalité.

Perception des octrois.

« Mais ce revenu en matières était d'un produit incertain et d'une réalisation lente et difficile. On ne pouvait qu'avec de grands ménagements la convertir en une perception en argent; les hommes de la campagne, habitués à alimenter les marchés, répugnaient à porter sur eux de l'argent pour solder les droits d'entrée. Il existait seulement dans Alger un monopole sur le débit du sel. Ce revenu était de tous les moments et on le recevait en espèces. Il fut décidé qu'il serait abandonné à la caisse municipale. Dès ce jour, tous les services furent assurés,

en tant qu'ils tombaient à la charge de la ville, tels que l'établissement d'hôpitaux, de prisons, de battoirs, d'entretien et d'élargissement de la voie publique, etc.

Adjonction des Maures à l'administration.

« L'administration française trouva dans les Maures, appelés à faire partie du corps municipal et du personnel de la police, un zèle et une aptitude qu'on était loin d'attendre d'une caste écartée de toutes fonctions publiques par la jalousie des Turcs. Chacun de ces Maures rallia ses parents et ses amis à une cause qui devenait la sienne, et bientôt la France put compter au nombre de ses partisans tout ce qu'Alger renfermait encore d'hommes riches et éclairés parmi cette nation.

« Cette première agrégation des vaincus aux vainqueurs était une victoire réelle. On pouvait déja entrevoir l'époque rapprochée où la confiance s'établissant de proche en proche, amènerait la conquête au point seul où elle peut atteindre l'avenir important qui lui est ouvert. Il ne fallait, pour parvenir à ce résultat, que fortifier l'influence de ces nouveaux amis. En les aidant, on établissait et l'on fixait leur prépondérance sur leurs coreligionnaires. Le nombre de ceux-ci s'élève à deux millions d'individus, tandis que les non-musulmans, qui presque tous professent le culte hébraïque, ne sont guère

que cinq mille, répandus ou perdus dans la population des villes. Quels avantages n'eût-on point retirés de ce système que la raison indiquait, que la moindre étude du pays eût fait reconnaître comme le seul qui dût conduire à rassurer des peuples défiants et prévenus contre toutes les nations, qu'ils confondent sous la dénomination de franques?

« L'ignorance des localités et des mœurs fit rejeter les principes dont on s'était si bien servi en débutant. Les Juifs, ennemis des Maures, s'attachèrent à les discréditer, en les supposant unis d'intérêt avec les Turcs, dont il ne restait plus que quelques centaines éclopés ou d'un âge très-avancé. En échange, ils se présentaient comme seuls ennemis irréconciliables des anciens dominateurs. Ces opinions se répandirent et furent partagées, et l'on en conclut qu'il fallait balancer l'influence qu'on avait laissé prendre aux Maures par une influence égale qu'on attribuerait aux Israélites.

« C'est à cette faute, produit de l'inexpérience, qu'il faut attribuer aujourd'hui l'éloignement des Musulmans pour les Français. Ce résultat de fausses combinaisons est funeste au plus haut degré. On peut dire que ce qu'il reste à faire pour rendre utile la conquête que la France doit à ses armes, est plus difficile que ce que

l'on a fait en s'emparant de la résidence du Dey.

« Il n'y a cependant rien de désespéré; on est solidement établi en Afrique. Toutes les forces indigènes réunies ne parviendraient point à en débusquer les Français; mais comme ce n'est point l'occupation unique d'un point fortifié, sans autre avantage auxiliaire, qu'on a été chercher sur ce continent, il reste à s'assurer l'entière possession du pays. On n'y parviendra qu'en adoptant des mesures en harmonie avec ce but, à l'appréciation desquelles aideront quelques nouveaux détails de mœurs sur des contrées aussi peu connues.

Castes diverses formant la population du royaume d'Alger.

« On trouve dans la population du royaume d'Alger plusieurs nations ou castes d'origines diverses, dont les mœurs et les habitudes primitives se sont conservées sans altération visible, malgré leur longue réunion sous un même gouvernement. En lisant ici une statistique sommaire des variétés d'indigènes qui habitent ce royaume, on aura une idée exacte de celles qui forment la population particulière de la capitale.

Turcs.

« Les Turcs tirés de l'Asie et entretenus par un recrutement continuel, formaient une classe distincte, privilégiée et dominante sur les autres peuplades. La puissance, les richesses, les honneurs étaient dans leurs mains; le Dey était

toujours pris dans leurs rangs. On pouvait les considérer comme des possesseurs *viagers*, car ils n'avaient aucune souche dans le pays, et n'y laissaient ni suite ni trace après la mort de chacun d'eux.

« Nulle réserve n'était imposée aux agents chargés du recrutement en Asie, dans le choix des sujets qu'ils devaient fournir. Un crime commis sous leurs yeux et peu d'instants même avant celui où son auteur se présentait pour s'enrôler, n'était point un motif d'exclusion. Un seul fait suffira pour faire connaître l'autorité que ces recruteurs se donnaient à cet égard, et que l'usage, si puissant en Orient, faisait respecter.

« Dans le mois d'août 1798, à l'heure de midi, un Arnaoute (Albanais) catholique assassine une femme enceinte, dans la rue même où le recrutement se faisait, à Smyrne. Une garde de police, que le hasard fait arriver sur les lieux, avertie par les clameurs de la famille, court à l'assassin qui fuit devant elle. Il allait être saisi lorsque, remarquant le bureau des agents d'Alger, il s'y précipite en s'écriant : « Je me fais « musulman et je m'enrôle. » Ces mots proférés, il se retourne et menace de son yatagan les gardes qui le suivaient de plus près. Ceux-ci voyant en lui un membre actuel de la régence

d'Alger, peut-être destiné à parvenir aux plus grands honneurs, s'arrêtent pleins de respect et lui témoignent leurs regrets de la vivacité de leur poursuite. Une heure plus tard, cet homme parcourait librement et avec assurance les rues populeuses de Smyrne. Il est devenu par la suite à Alger *secca emini* (directeur de la monnaie), emploi aussi important que lucratif dans le temps de la régence.

« De tous les Turcs qui, à l'époque de l'occupation, composaient la régence et la principale milice du gouvernement, il n'est resté dans cette ville et dans quelques autres cités, que quelques centaines d'individus, la plupart frappés de cécité ou d'autres infirmités, ou devenus incapables d'un service militaire par leur âge avancé. Le surplus a été rendu à l'Asie.

« La politique constante du dernier Dey, et plus tard le blocus imposé aux ports algériens, avaient également contribué à réduire le nombre des Turcs. Il n'y en avait guère que trois mille en état de porter les armes quand la France a brisé cette puissance, dont l'existence accusait la faiblesse ou l'indifférence des gouvernements de l'Europe.

Couloglis. « La seconde classe des habitants d'Alger, dans l'ordre de la considération et des richesses, était celle des Couloglis, ou fils de Turcs de la

régence et de femmes maures. Par le fait seul de cette filiation, ces indigènes perdaient tous les avantages politiques qu'ils auraient dû tirer de leur père, si le préjugé de leur dégénération n'était devenu une maxime d'état. Il en était ainsi en Égypte avant l'apparition d'une armée française. Les enfants des Mamelucks étaient déclarés par l'usage, plus fort en Turquie que la loi écrite, incapables de succéder à leur père. Les Couloglis, tout comme les enfants des Mamelucks, rentraient en naissant dans le rang des simples sujets. L'opinion était que le mélange des femmes du pays altérait la pureté du sang ottoman; mais le véritable motif de l'exclusion de ces enfants, qu'elle atteignait au berceau, était, d'une part, la crainte de voir s'affaiblir l'idée de supériorité attachée aux soldats que l'on tirait de pays éloignés; et, de l'autre, l'ascendant qne la famille pouvait faire prendre sur des hommes dont le premier mérite était d'être affranchis de toute liaison sociale, et de n'écouter que la voix du devoir.

« Les Couloglis, à Alger, étaient les objets des plus tendres soins et d'une constante sollicitude. Leurs pères, dans la vue de les dédommager du rang et des avantages auxquels il leur était interdit de prétendre, saisissaient tous les moyens de leur ménager une fortune indépen-

dante. Aussi en voit-on de très-riches qui jouissent d'une considération qui leur est personnelle.

« Une observation des plus singulières trouve ici sa place. Elle a cela de remarquable qu'elle semble établir que, chez un Turc, devenu membre de la régence, les usages et préjugés qu'il avait puisés dans l'Orient cédaient, à son arrivée à Alger, aux principes et aux mœurs qu'il trouvait dominants.

« La sollicitude éclairée qui les porte à s'occuper sans cesse de l'avenir de leurs enfants, ne s'applique qu'à ceux qui sont nés de leurs femmes légitimes, ou des concubines ou esclaves dont la loi musulmane autorise l'approche, à l'exclusion des enfants qu'ils auraient adoptés. En Orient, au contraire, l'adoption constitue des droits qui sont souvent préférés à ceux que la naissance légitime devrait consacrer. Le motif de cette bizarrerie, si peu en harmonie avec les lois de la nature, prend sa source dans l'opinion que l'enfant né dans le mariage est un sujet imposé, tandis que l'enfant adopté est le résultat d'une volonté libre de toute influence. Un fait qui arriva à Constantinople dans les premières années du règne de l'infortuné Sélim III, et qui fut constaté par les soins de M. le baron Mouradja d'Ohson, ministre de

Suède, et auteur de l'excellent *Tableau de l'Empire ottoman*, est de nature à faire ressortir cette prédilection des Turcs en faveur de l'adoption sur la paternité naturelle :

« Un personnage riche et considéré aperçut un jour de son balcon un groupe de marmots qui jouaient dans la rue. Il n'avait point d'héritier. L'idée lui vint de s'en donner un. Il fait appeler celui de ces enfants dont la figure lui plaît le plus, lui demande où est son père, qu'il envoie chercher immédiatement. « Ton en-« fant me plaît, lui dit-il, veux-tu me le céder? « je l'adopte. » Le malheureux (c'était un cordonnier) est ébloui de cette proposition; et, ne consultant que le bonheur de son enfant, auquel une si grande existence va échoir, il cède avec des démonstrations de la joie la plus vive, et se retire chargé des preuves de la munificence de son riche voisin.

« Jusque-là rien d'extraordinaire; mais voici le curieux de l'événement. Ce cordonnier, ce malheureux artisan, par l'effet d'un de ces jeux du hasard si ordinaires en Orient, devient lui-même, quelques jours après, un personnage éminentissime. On lui rappelle son fils, on lui propose de le reprendre pour le faire jouir de sa nouvelle fortune. « A Dieu ne plaise, s'écrie-« t-il! Dieu l'a placé là; je n'irai point contre

« ses décrets ; » et à son tour il adopte un autre enfant.

« Les Turcs transplantés à Alger n'ont jamais l'idée d'adopter des enfants. Dans quelle vue le feraient-ils, puisqu'ils n'ont pas même la possibilité de transmettre leur héritage et leur état aux fils que le mariage leur donne? Rien ne les pousserait à faire pour un enfant étranger ce qui leur coûte tant de soins et de précautions pour garantir le sort futur de ceux que la nature leur confie.

« Le nombre des Couloglis s'élevait, au moment du débarquement des Français en Afrique, à dix ou douze mille individus. Le Dey en requérait un certain nombre quand il avait besoin de renforcer son état de guerre.

« Dans toutes les habitudes sociales on confondait les Couloglis avec les Maures. Comme eux, ils parvenaient à quelques emplois secondaires; mais sans pouvoir jamais occuper les grandes places. Il faut cependant en excepter le beylick de Constantine. Le bey actuel est un Coulogli (1).

Maures. « La troisième classe des habitants d'Alger se compose des Maures. Ce peuple, autrefois conquérant, réduit, depuis les temps du Dey Bar-

(1) Il vient d'être remplacé par un Prince Tunisien.

berousse, à la condition de sujet, est celui qui a le plus à gagner à la conquête, et qu'il importe davantage d'attacher à la cause du vainqueur. Les Maures forment la principale population des villes; il y en a beaucoup dans les campagnes. Ils sont tout à-la-fois propriétaires, industriels, cultivateurs; ils sont aptes à tout. On s'est bien trouvé de la part qu'on leur a donnée dans l'administration publique.

« Les Juifs, jaloux à l'excès de cette nation, la seule qui puisse par son activité, son intelligence et ses capitaux, les priver des divers monopoles qu'ils ambitionnent, ont été cause, par leurs intrigues et les faux avis qu'ils savaient répandre, qu'un grand nombre de ces Maures, parmi les plus riches, ont quitté Alger à l'époque de la chute de cette place. Il en est résulté un grand vide dans la population opulente et éclairée. Tous les efforts de l'administration doivent tendre à les rappeler. Dans cette vue, et pour plusieurs autres motifs essentiels, il convient de leur accorder des avantages et de la considération, en raison inverse de ce qu'on en retirerait aux Juifs, lesquels ne peuvent qu'abuser de l'influence qu'on leur laisserait prendre.

« Les trois premières classes d'habitants d'Alger, dont il a déja été question, professent l'islamisme. On peut ranger les autres sectaires de cette religion dans une seule et même catégorie,

qui serait la quatrième, bien qu'il y ait entre elles des nuances assez importantes; mais ce qui justifie cet amalgame, ce sont les analogies plus directes qui les caractérisent, telles que la similitude de croyance et le goût de la vie nomade.

Berbers, Bédouins, Cabiles.

«Ces dernières castes, parmi lesquelles on distingue les Berbers (bergers), habitants primitifs du sol, issus des anciens Numides; les tribus de Bédouins, qui sont de même origine que celles dispersées dans les Arabies, l'Égypte et les déserts intermédiaires, et enfin les Cabiles, dénomination générale affectée aux paysans, préfèrent la vie des champs aux jouissances des villes. On aperçoit dans les cités quelques individus de ces diverses nations; mais ce sont des exceptions à la règle. Le besoin de travailler les y conduit; mais jamais leurs goûts ne les y entraînent. Des berbers, des piskeris, des cabiles, assez semblables en cela aux enfants de la Savoie et de l'Auvergne, viennent dans la capitale pour y exécuter les grossiers travaux. Ils y demeurent jusqu'au moment où la somme de leurs économies ou la diminution de leurs forces leur fait entendre le signal de la retraite. Ils retournent alors dans le lieu d'où ils sont venus, et emmènent avec eux leur famille, si, ce qui est assez rare, ils se sont mariés pendant leur séjour à Alger.

Juifs.

« Les Juifs, suivant M. d'Aubignosc, forment dans l'ordre moral comme dans l'ordre politique

la cinquième et dernière classe des habitants du territoire d'Alger, et il les peint sous des traits si peu favorables que ma plume se refuse à les transcrire ici. Leur nombre est de quatre à cinq mille, dont les trois quarts habitent la capitale. Le reste est fixé dans les villes moins importantes.

« Une distance immense, du temps des Deys, les séparait du reste de la population. Pour que des obstacles physiques maintinssent cet éloignement, le gouvernement algérien avait assujéti ses sujets israélites à toutes sortes d'exceptions aussi cruelles qu'humiliantes. Ils étaient tenus à un costume obligé; mille interdictions pesaient sur eux; et jusque dans leurs délits et crimes, ils étaient soumis à des supplices particuliers. A cet égard, la législation qui les régissait était infiniment plus sanguinaire que celle en pratique à leur égard à Constantinople.

« A Alger, le supplice du feu alimenté par du bois vert leur était infligé dans le cas de complicité où un Turc, également coupable, n'était que décapité. Dans la capitale de l'empire ottoman, le supplice prononcé contre un Musulman et un Hébreu complices du même crime était souvent le même pour l'un et pour l'autre coupables; mais la nuance dans le traitement des cadavres, signalait la différence du cas qu'on en avait fait de leur vivant. S'ils avaient eu la tête tran-

chée, les corps, laissés sur la place pendant quelque temps, étaient disposés de manière à ce que la tête du Turc, placée entre son corps et son bras gauche eût l'air de reposer sur son cœur, tandis que celle du Juif, déposée entre ses cuisses, n'avait d'autre appui que le bas de ses reins.

« Le dégoût que les vrais croyants manifestent en tout temps pour les sectateurs de Moïse, est tel, que la pensée seule de voir des Juifs participer à des fonctions publiques, sous le régime français, a suffi, dès les premiers jours de l'occupation, pour arrêter l'inclination des Musulmans pour se rallier aux vainqueurs.

« De toutes les classes d'habitants du royaume d'Alger, dont il vient d'être donné une notice sommaire, les Juifs étaient celle dont l'intelligence était la plus développée. Elle l'était par l'amour du gain, qui entraînait leur esprit à s'occuper sans relâche des moyens d'acquérir de la fortune, seul dédommagement qu'ils pussent trouver à tant de contraintes et de rigueurs. Elle l'était bien plus encore par le désir de conserver cette fortune quand ils l'avaient acquise; car ils avaient à craindre des tentatives continuelles pour la ravir, dès qu'on en soupçonnait l'existence. Il semblerait que le vainqueur, ayant trouvé ces peuples avec une intelligence plus avancée que chez les autres indigènes, aurait

dû s'empresser de l'adopter et de l'associer à sa fortune. Quelques partisans de ce système soutenaient spécieusement que les Israélites, ayant en outre l'intérêt le plus vif à redouter le retour des anciens dominateurs, devaient se dévouer sans réserve au maintien de la puissance française.

« Tous ces calculs étaient erronés. Si les Juifs surpassaient les autres indigènes en intelligence, trop souvent ils se servaient de cet avantage dans un but purement spéculatif.

« En revanche, si l'intelligence des Couloglis et des Maures, n'est point aussi développée dans le même sens que chez les Israélites, on trouve en eux plus d'aptitude aux affaires publiques, plus d'inclination à étudier et à comprendre les besoins de la société. Il n'a manqué à ces deux classes que les occasions de prendre part à l'action du gouvernement, sous un régime mieux entendu que celui des Deys, pour que l'on découvrît en eux les qualités qui font l'administrateur. Ils l'ont prouvé depuis que le système français les a appelés à partager les soins réclamés par les intérêts de la société. Ces qualités, que le temps et l'expérience développeront, justifieront la préférence qu'on leur a donnée en partie et qu'on aurait dû leur accorder tout entière.

« Il faut bien le répéter à satiété : l'éloigne-

ment des Juifs de tout emploi public est commandé par la nécessité de préférer deux millions de Musulmans à quatre ou cinq mille individus d'une utilité équivoque. Que sont en effet ces hommes, pour que l'on puisse fonder sur leur concours une partie des éléments de la conservation d'Alger? Sont-ils propriétaires, agriculteurs, négociants, dans l'acception exacte de ce mot? Non. Les Juifs d'Alger ne possèdent rien, si ce n'est quelques campagnes de peu de valeur et de pur agrément. Ils ne cultivent que des fleurs et des fruits; ils n'ont d'autre commerce que le brocantage, d'autre industrie que l'usure, et tout ce qui se rattache d'une manière quelconque aux affaires d'argent. Qu'il y ait un danger réel pour la colonie, on ne peut espérer leur concours pour la défense. Ils peuvent sans embarras porter ailleurs leurs capitaux mobiles, et se consoler des revers qui ne sauraient les atteindre. Ce n'est point sur de tels auxiliaires qu'une administration prévoyante devra faire quelque fond. »

Il y a cependant parmi les Juifs d'Alger quelques hommes honorables, et sans doute il y en aurait un bien plus grand nombre, si ces mêmes *contraintes* et ces *rigueurs* dont parle M. d'Aubignosc, ne devaient être considérées comme la véritable cause du rang qu'il leur attribue dans l'ordre social.

Je me bornerai (dans l'intérêt de la science qui, pour moi, est plus puissant que tous les autres) à exprimer en terminant le vœu que, de la sphère élevée où se sont trouvés placés MM. les officiers de santé en chef, ils nous donnent bientôt une histoire médicale plus intéressante et plus complète que je n'ai pu le faire moi-même de notre campagne d'Afrique, qui, malgré ses détracteurs, commencée sous d'assez fâcheux auspices et terminée *en vingt jours* par la prise d'Alger, n'en est pas moins une de ces conquêtes qui honorent le plus l'humanité et illustrent davantage les temps modernes.

FIN.

PIÈCES OFFICIELLES.

PIÈCES OFFICIELLES.

Alger, le 23 juillet 1830.

Monsieur,

Je vous préviens que je vous ai désigné pour être chargé d'aller visiter les hommes détenus à la prison.

Cette visite devra avoir lieu aussi fréquemment que possible et, au besoin, tous les jours.

Vous veillerez également à tout ce qui a rapport à la propreté et à la salubrité de la prison.

Lorsque vous trouverez des prisonniers malades, vous en rendrez compte à l'état-major de la Place.

Votre rapport sera toujours fait par écrit et signé par vous.

Aussitôt le reçu du présent ordre, vous vous présenterez chez M. le baron de Sermet, intendant de l'arrondissement d'Alger, pour prendre les instructions relatives à ce service.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération,

Le chirurgien en chef,
MAURICHEAU-BEAUPRÉ.

M. L......, chirurgien aide-major
à l'ambulance du quartier-général.

Alger, ce 20 août 1830.

J'ai l'honneur de vous annoncer, Monsieur, qu'en conséquence de l'autorisation que Son Excellence M. le maréchal m'en a donnée, j'ai créé et organisé *un dispensaire* de santé pour la ville d'Alger.

En vertu des mêmes pouvoirs, je vous ai nommé chirurgien de cet établissement, aux appointements de *douze cents francs* par an, payables par douzièmes de mois en mois.

M. De Salle, docteur en médecine, est nommé médecin du dispensaire.

M. Beaudoin en est l'agent comptable directeur.

Vous formerez ensemble le conseil d'administration, lequel réglera les recettes et ordonnera les dépenses.

Votre première réunion aura lieu aujourd'hui à trois heures de relevée.

Si le présent avis ne vous parvenait point à temps, la réunion aurait lieu demain 21, à neuf heures du matin.

M. Beaudoin vous fera connaître l'arrêté d'institution et vous donnera lecture de la lettre que je lui adresse, sous la date de ce jour.

On vous conduira, de l'hôtel de la police générale, à la maison où le dispensaire sera établi et dans la-

quelle vos séances devront se tenir et vos visites avoir lieu.

Agréez, Monsieur, les expressions de ma considération distinguée,

Le lieutenant-général de police,
D'AUBIGNOSC.

M. L......, chirurgien du quartier-général
de l'armée et du *dispensaire* de santé.

En rade de Marseille, le 11 septembre 1830 (1).

Mon bon père,

Je profite du calme dont nous jouissons, après avoir été ballottés pendant quatre jours dans le golfe de Lyon par des vents de nord-ouest qui nous obligèrent de relâcher à Toulon, pour te transmettre quelques détails sur la maladie dont j'ai été atteint à Alger.

C'est le 19 août, dans la nuit, après une course que je fus forcé de faire au camp d'artillerie (2) pour voir M. le commandant M....., que je fus saisi d'un frisson violent qui dura plus d'une heure, et fut suivi d'une vive chaleur et d'une sueur abondante que je considérai avec raison comme les préludes d'une maladie dont je ne pouvais prévoir les suites.

Toujours est-il que, de cette invasion brusque, data un état fébrile non interrompu, auquel se joignirent successivement un sentiment de brisement dans les membres, l'anorexie, des syncopes provoquées par le moindre mouvement, et bientôt une *hé-*

(1) Je publie cette lettre, parce qu'elle prouvera combien peu je devais m'attendre à l'action intentée contre moi par MM. les officiers de santé en chef de l'armée d'Afrique.

(2) Plus d'une fois il m'arriva d'être appelé par MM. les officiers de cette arme, qui m'envoyaient chercher à Alger avec leurs chevaux.

micranie, revenant tous les jours à heure fixe et caractérisée par des douleurs si violentes dans tout le côté droit de la tête, qu'elles m'arrachaient involontairement des cris.

Je dois ajouter à ces symptômes : l'insomnie la plus pénible, les rêves les plus fatigants, et des redoublements journaliers qui, commençant vers les quatre heures de l'après-midi, ne cédaient que vers deux ou trois heures du matin.

De plus, la langue recouverte (de sa pointe à sa base) d'un enduit muqueux épais ; absence complète de sécrétion de salive, et en outre un flux intestinal *séreux* (1), qui me jeta dans une prostration telle qu'il me semblait à chaque instant que *la vie allait m'échapper*.

J'étais dans ce triste état quand nous dûmes quitter la Casaubah, et ne tenant point sur mes jambes, j'acceptai avec reconnaissance l'offre que me fit M. le colonel Juchereau de St-Denis, occupant une maison voisine, de me recevoir chez lui.

J'y étais à peine depuis deux jours, que je pris cette habitation en telle aversion, malgré toutes les attentions du colonel, que je réunis le peu de forces qui me restaient pour aller rejoindre MM. les aides-de-camp du général Desprez, récemment installés dans la maison de Hussein-Pacha, située au bas de la ville.

Jamais je ne pourrai te dépeindre ce que je souf-

(1) Il s'est représenté chez tous ceux de nos soldats qui ont succombé à la dyssenterie.

fris dans ce déplacement, quoique je fusse soutenu et presque porté par deux de nos soldats d'artillerie.

Il ne fallut rien moins que l'énergie morale qui ne m'a jamais complètement abandonné, et surtout le désir de vous revoir qui soutenait mes forces épuisées, pour que j'aie osé entreprendre un voyage qui me fut mille fois plus pénible que celui de Torre-Chica à Alger.

Une fois arrivé à mon nouveau gîte et rapproché de ces Messieurs, qui m'accueillirent en frères, je repris un peu d'espoir, mais non des forces qui décroissaient de jour en jour.

Je songeai d'abord à me délivrer du plus grand supplice pour moi : de cette affreuse douleur de tête, qui revenant *périodiquement*, me sembla devoir être combattue efficacement par le sulfate de quinine.

Je me l'administrai suivant les règles ordinaires, et le succès répondit à mon attente.

Il fallut aussi trouver une boisson qui sympathisât avec mon estomac ; ce fut chose difficile, et plus encore le moyen de me la procurer, dans un pays qui n'offre aucune ressource.

Je m'apercevais en même temps que mon *moral* fléchissait de plus en plus, et que j'arrivais tout droit et malgré moi à la *nostalgie.*

Tant d'éléments de destruction étaient peu propres à me rassurer, et je me rendais parfaitement compte de ma position.

Sur ces entrefaites, M. le général Desprez, averti par MM. Maumet et Frosté, vint à mon aide, et à

peine instruit de ma maladie, il fit un *rapport* à M. le général en chef, qui me valut *l'autorisation de rentrer immédiatement en France.*

L'espoir si doux de revoir la patrie et de vous presser sur mon cœur, retrempa mon moral et produisit sur moi un effet électrique.

Les soins empressés de deux braves gens dont l'un venait d'être traité et guéri par moi d'un rhumatisme articulaire fort aigu; l'autre fut mis à ma disposition par M. le colonel Auvray, contribuèrent puissamment à seconder ce mouvement favorable.

Je reçus aussi la visite de M. le général Desprez, *en personne*, qui me traita comme un fils, et s'est acquis des droits imprescriptibles à mon affection comme à ma reconnaissance.

J'avais donc l'ordre de rentrer en France! Il fallait maintenant qu'une occasion se présentât, et je dois encore à mon ami, M. Maumet, de m'en avoir ménagé une propre à satisfaire tous mes désirs.

Mon départ fut fixé au 28 août, et je devais m'embarquer sur *l'Indépendante*, l'une de nos grandes frégates, où tout me présageait des commodités qu'on ne trouve pas sur un bâtiment de second ordre.

Le jour indiqué, à six heures du matin, je me fis transporter *sur un brancard*, jusqu'à la plage, et à dix heures seulement j'étais sur l'embarcation destinée à me conduire à bord.

Tous les officiers de l'état-major m'ont dit, depuis, la fâcheuse impression que je leur fis à mon arrivée, et elle fut bien justifiée, car la première nuit que je

passai sur le bâtiment fut horriblement mauvaise.

Le séjour du bord, la tranquillité d'esprit, la fraîcheur de l'air, et surtout les bons soins du chirurgien-major, joints aux aimables prévenances de tous les officiers, à commencer par le commandant, M. Laurent de Choisy, tout cela, indépendamment de la perspective de vous embrasser bientôt, m'a fait marcher vers la guérison avec une promptitude surprenante.

Aujourd'hui, 11 septembre, je suis si différent de ce que j'étais, il y a peu de jours, qu'*entre la vie et la mort* je n'en conçois pas de plus sensible.

Depuis avant-hier nous avons à bord deux gardes de santé, et nous avons commencé notre quarantaine qui est réduite à vingt jours.

Une fois entré au lazaret, j'espère que ma santé se consolidera et que j'en sortirai dans l'état le plus prospère (1).

Dans ma prochaine lettre, je t'informerai des progrès que j'aurai faits dans ce sens; qu'il me suffise de t'apprendre, en terminant celle-ci, que, si j'ai dû être fort reconnaissant des bons avis que m'a donnés notre ami M. Chevreau, je suis loin d'être aussi content de M. M......... B...... qui, *sans m'avoir vu*, prétendait que je n'étais pas assez malade pour qu'on me renvoyât en France, ou que je devais entrer à l'hôpital, où je serais *certainement mort* à l'heure qu'il est.

Adieu, mon bon père, tranquillisez-vous sur mon

(1) Je me suis trompé sous ce rapport.

sort; mais croyez que si mes forces m'ont long-temps abandonné, mon cœur et mon esprit n'en ont pas moins été toujours pleins de votre souvenir.

Je m'applaudis fort aujourd'hui de pouvoir *écrire* ce que pendant plusieurs jours je fus réduit uniquement à *penser*.

Dr L......

RAPPORT

A Son Excellence M. le maréchal commandant en chef.

Alger, 25 août 1830.

M. L......, chirurgien attaché au quartier-général, est dans un état de santé alarmant.

On pense qu'il ne pourrait, sans danger, prolonger son séjour en Afrique.

Je propose à Son Excellence d'autoriser M. L...... à rentrer immédiatement en France.

Le lieutenant-général chef d'état-major général,

DESPREZ.

Approuvé : BOURMONT.

Alger, 27 août 1830.

J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que M. le maréchal commandant en chef *vous autorise à rentrer immédiatement en France.*

M. l'amiral Mallet, major-général de l'armée navale, vous désignera, sur le vu de la présente autorisation (1), le bâtiment à bord duquel vous serez reçu.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le colonel d'état-major faisant fonctions de sous-chef d'état-major,
Baron DE JUCHEREAU DE ST-DENIS.

M. L......, chirurgien employé
au quartier-général.

(1) J'eusse été incapable de la porter moi-même à M. le major-général; M. Maumet, aide-de-camp du général Desprez, voulut bien se charger de ce soin.

A bord de la frégate *l'Indépendante*, en rade de Marseille, le 12 septembre 1830.

Le soussigné, officier de santé de première classe entretenu de la marine, chirurgien-major de la frégate *l'Indépendante*, certifie que M. L......, chirurgien à l'état-major-général de l'armée d'Afrique, a été embarqué à Alger, le 28 août 1830, pour rétablir en France sa santé qui était *fort détériorée.*

Lors de son embarquement, il a présenté les symptômes d'une fièvre continue et d'une irritation très-intense gastro-intestinale, sous forme *muqueuse.*

Son état était *très-alarmant*, et ce n'est que par les grands soins qui lui ont été prodigués pendant les quinze jours que M. L...... est resté à bord de la frégate, que sa santé s'est un peu améliorée.

Lors de son entrée au lazaret de Marseille, il existait encore *un mouvement fébrile*, *un état de débilité générale et des digestions pénibles* qui faisaient présager que la convalescence serait *très-longue.*

Aze.

Je ne suivrai point l'auteur de l'article dans le développement et la discussion des mesures qui lui semblent les plus propres à assurer l'entière possession du pays; j'en reviens à mon sujet.

En entrant dans Alger, ce qui me frappa d'abord fut l'air misérable de la population, en général, et l'impassibilité empreinte sur le visage des vaincus. Remarques de l'auteur.

Chez un autre peuple, la reddition des armes eût pu souffrir quelques difficultés; elle se fit ici sans opposition, et, pendant plusieurs jours, on rencontrait à chaque instant dans les rues des hommes appartenant aux diverses castes portant des fusils, des pistolets, des arquebuses, des tromblons, des yatagans, etc., qu'ils venaient échanger contre des bulletins de dépôt.

Nous trouvâmes dans la ville une *centaine* au moins d'Algériens blessés, qui avaient été transférés dans l'une des casernes occupées précédemment par les Janissaires, et qui, jusqu'alors, avaient été privés de tout secours de la médecine ou de la chirurgie.

On se figure aisément l'état dans lequel étaient ces malheureux.

L'humanité commandait de les adopter; notre administration s'en chargea, et nous les trai- Les Algériens blessés reçoivent nos soins.

tâmes, non plus en ennemis, mais en frères qui, par leur triste position, avaient des droits égaux à notre sollicitude comme à notre intérêt.

Dans aucun cas, l'immense intervalle qui sépare la civilisation de la barbarie ne se montra d'une manière plus éclatante et plus honorable pour nous.

L'estime et la reconnaissance des vaincus fut la juste récompense de nos soins; c'est la seule que puisse ambitionner une grande et généreuse nation.

Accroissement progressif du nombre de nos malades.

Le nombre de nos fiévreux augmentant de jour en jour, après l'occupation d'Alger, et le rôle de la médecine acquérant de plus en plus d'importance, on dut établir à *Castratine*(1) un premier hôpital dans lequel le génie eut tout à faire pour approprier le local à sa nouvelle destination.

Bientôt il devint insuffisant, et l'on fut obligé d'évacuer les Algériens de celui qu'ils occupaient, pour faire place à nos soldats qui arrivaient en foule de leurs divisions respectives.

Nous eûmes même à regretter plus d'une fois le peu d'ordre observé par les différents corps dans l'envoi qu'ils nous faisaient de leurs malades, sans aucun avis préalable, de telle sorte qu'il en

(1) Autre caserne de janissaires.

résulta, malgré nous, de l'encombrement, et par suite, de l'irrégularité dans le service.

On ne saurait donc attribuer à l'administration ce qui est du fait de la police intérieure des corps, et l'on vit plus tard qu'il y avait tout à gagner à suivre une marche contraire.

L'organisation des *ambulances régimentaires* prévint le trop-plein que nous nous appliquions à éviter dans nos hôpitaux, et une moins grande mortalité fut le prix de nos efforts. Organisation des *ambulances régimentaires.*

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit des affections propres au climat; je me bornerai à signaler ici un fait que je crois pouvoir établir sans contestation : c'est que la *dyssenterie* qui a régné *épidémiquement* à Alger et nous a enlevé le plus grand nombre de nos malades, est pour ainsi dire l'*Endémie pestilentielle* de l'Afrique, comme la fièvre jaune aux Antilles, le *Choléra-Morbus* dans l'Inde, la peste en Égypte, et qu'elle n'offre aucune ressemblance avec la maladie qui sévit dans notre armée lors de l'expédition de Morée.

Cela résulte des ouvertures de corps qui ont appris que, chez nos soldats d'Afrique, les deux colons *transverse* et *descendant* étaient surtout affectés; ils offraient une dureté cartilagineuse craquant sous le scalpel; l'intérieur était parsemé de végétations fongueuses; les cryptes muqueux, Autopsies. Ce qu'elles démontrent.

béants, présentaient l'aspect de petits entonnoirs. La portion d'intestin malade était enduite intérieurement d'une couche assez épaisse d'une matière fuligineuse; il y avait peu d'ulcérations, et aucune ne perçait la séreuse.

Les malades succombaient la plupart sans agonie et sans flux sanguin; les selles étaient séreuses, et amenaient promptement le marasme et la mort.

Chez nos malades de Morée, au contraire, les intestins *grêles* étaient seuls affectés et profondément ulcérés, comme le rapporte M. le docteur Robert.

Je suis chargé du service des prisons.

La chirurgie étant destinée, à dater du jour où les hostilités avaient cessé, à occuper une place secondaire, je fus distrait des fonctions que je remplissais à l'ambulance du quartier-général et chargé du service des prisons, en vertu d'un ordre que je reçus, le 23 juillet, de M. le chirurgien en chef (*Voir* les Pièces officielles).

Je me conformai de point en point aux instructions qu'il renfermait, et je m'occupai sans différer du *percement* de jours que je jugeai indispensables pour établir une libre circulation de l'air; de la *réparation* de tuyaux de conduite dont les fuites contribuaient à le vicier; j'appelai encore à mon aide le génie, qui a rendu de si

grands services avant comme après la prise d'Alger.

J'usai de la ressource que m'offrait *le chlorure d'oxide de sodium*, comme moyen d'assainissement, et j'en fis délivrer sur *bons* au sous-officier de gendarmerie, faisant fonctions de concierge de la prison, en lui indiquant la manière de s'en servir.

Je ne négligeai pas non plus d'assurer les *distributions régulières* auxquelles avaient droit les prisonniers, et je réussis à obtenir qu'ils participeraient à celle de vinaigre qu'on faisait journellement aux troupes pour joindre à l'eau donnée en consommation.

En même temps, je sévis avec sévérité contre ceux qui, malgré ma défense, s'obstinaient à rester constamment presque nus dans l'intérieur, sous prétexte de l'excessive chaleur, quoique je ne cessasse de leur répéter que si, dans un climat brûlant, les fonctions de la peau sont fort activées, les *suppressions* ou *répercussions* de transpiration sont d'autant plus à craindre.

Corrélation établie entre l'état des fonctions de la peau et la *dyssenterie.*

Je n'hésite point à attribuer à cette cause générale, pour ceux de nos soldats qui ont *bivouaqué* le plus long-temps, de même qu'à l'intempérance du plus grand nombre, et à cet attrait irresistible pour les fruits verts ou trop aqueux, le grand nombre de dyssenteries que nous avons eues à traiter avec plus ou moins de succès dans les premiers temps de l'occupation.

Quant aux affections que j'ai observées chez les prisonniers, elles ne m'ont rien offert qui les distinguât de celles communes à toute l'armée.

Comme si, désormais, toute mon attention ne dût pas être détournée de la chirurgie, je reçus du général en chef l'invitation d'aller, avec notre vice-consul à Alger, voir un des prétendants au beylick de Constantine qui, dans l'affaire du 19 juin, avait eu la cuisse gauche fracturée comminutivement par une balle, à sa partie moyenne.

Fracture *comminutive* de la cuisse gauche, chez un officier Turc.

Ce personnage, dans la force de l'âge et d'un physique remarquable, s'était fait transporter, après la défaite, dans une des maisons de la ville, et avait encore appelé à son secours un Arabe, qui, sans s'inquiéter le moins du monde de la *réduction*, s'était contenté d'entourer le membre d'une série de bouts de canne à sucre de huit à dix pouces de longueur, rapprochés les uns des autres, et unis entre eux au moyen de trois ou quatre liens.

Le raccourcissement, la déformation du membre étaient des plus prononcés; le fragment supérieur du fémur, fort inégal et chevauchant sur l'inférieur, menaçait de percer la peau en dehors, et à l'époque où je vis le malade (39e jour de la fracture), non-seulement il n'y avait aucun travail de consolidation commencé; mais l'abon-

dance de la suppuration pouvait faire craindre que le malade ne succombât à la fièvre de résorption et aux autres accidents qui l'accompagnent ordinairement.

C'était un cas d'*amputation* ou tout au moins de *résection* des fragments de la fracture; je priai M. le vice-consul de traduire ma pensée au malade, qui repoussa toute idée d'opération, et nous dit sans s'émouvoir : « *Je me soumettrai au destin; il faut se conformer aux volontés du grand Prophète.* »

Le langage de la conviction ne pouvant rien sur lui, nous nous retirâmes, et depuis, je n'ai pas entendu parler de lui.

Quelque temps après, un accident qui se termina de la manière la plus heureuse, me fit appeler chez M. le lieutenant-général Loverdo.

Guérison fort heureuse d'une *déchirure* à la cornée transparente.

Un de ses aides-de-camp, M. le vicomte de St-M..., montant un escalier derrière M. le commandant A....., glissa, et en tombant, son œil gauche vint rencontrer la molette de l'éperon de M. A.....

La cornée transparente fut déchirée de bas en haut dans toute sa largeur; mais dans la moitié seulement de l'épaisseur de cette membrane, ce qui empêcha l'écoulement de l'humeur aqueuse. Au moment même, un épanchement de sang se forma dans la chambre antérieure de l'œil, et le

malade se crut éborgné. Les assistants partageaient cette crainte, en se fondant sur le dire du blessé, qui me répéta à moi-même qu'il n'y voyait plus, quand j'écartai ses paupières pour examiner son œil.

Je le rassurai sur les conséquences d'une telle lésion qui, je l'avoue, était peu propre à ne pas laisser quelque inquiétude; je le fis coucher de suite, en ayant soin de tenir sa tête fort élevée; j'appliquai au-devant de l'œil une compresse de linge fin, imbibée d'eau végéto-minérale, que je maintins en place au moyen d'un bandeau noir très-peu serré.

Je recommandai au malade le silence et l'immobilité la plus absolue, et ne pouvant songer à lui pratiquer immédiatement une saignée, parce qu'il sortait de table, je me contentai de prescrire pour le moment un bain de pieds sinapisé, qu'on lui ferait prendre à la fin de la soirée.

On dut avoir soin d'écarter d'ailleurs du malade toute lumière, soit naturelle, soit artificielle.

Le lendemain matin, de bonne heure, je le revis; il avait passé une assez bonne nuit, souffrait fort peu de son œil, et avait repris confiance.

Néanmoins, je lui pratiquai une saignée du bras, de trois palettes; j'insistai sur les applica-

tions locales résolutives, sur les bains de pieds un peu irritants, et je prescrivis en outre la diète la plus sévère.

Le concours de ces moyens prévint tous les accidents inflammatoires.

Bientôt, le sang épanché dans l'œil se résorba, et cet obstacle physique au libre exercice de la vision n'existant plus, elle se rétablit parfaitement.

La cicatrisation de la cornée marcha avec une égale rapidité, sans laisser après elle aucune *taie* (l'une des suites trop fréquentes de l'opération de la cataracte par extraction), et dans l'espace de quelques jours, M. de St-M... put reprendre ses exercices ordinaires, à la seule condition de porter des conserves en verre bleu, pour protéger ses yeux contre l'action d'une trop vive lumière, réfléchie sur des murs peints à la chaux, comme ceux de toutes les maisons d'Alger.

Existence très commune des *ophthalmies* à Alger.

C'est sans doute la cause pour laquelle les ophthalmies sont si communes chez la plupart des habitants, autre observation que j'ai faite et qui trouve sa place tout naturellement ici.

J'en ai vu d'espèces différentes, à tous les degrés, et nulle part je n'ai rencontré autant de *borgnes* et d'*aveugles* que dans le lieu précité.

La classe des juifs, si ravalée quant au rang

qu'elle occupe politiquement, n'est guère mieux partagée du côté du physique, qui, chez la plupart d'entre eux, est grêle et comme l'expression de la dépression morale.

Tous les avantages, sous ce rapport, sont encore pour les autres castes, dans l'ordre à peu près qui a été suivi pour leur énumération.

Mes relations antérieures avec M. le lieutenant-général de police m'ayant mérité sa confiance, il me pria de me charger, dans le ressort de son administration, de tout ce qui aurait un rapport direct avec l'exercice de la médecine.

Je suis chargé de la *contre-visite* des Turcs, des *affaires criminelles* et de l'organisation d'un *dispensaire.*

C'est ainsi que la *contre-visite* des Turcs, à l'époque où les intrigues de ceux-ci déterminèrent le général en chef à en ordonner l'exportation sans exception; toutes les questions de *médecine légale* me furent dévolues.

Plus tard, il me consulta pour savoir si l'interdiction complète de tout rapprochement des sexes ne pouvait pas contribuer au développement de la *nostalgie* parmi les troupes, et lui ayant répondu affirmativement, nous nous concertâmes pour l'organisation d'un *dispensaire*, à l'instar de ceux établis depuis long-temps à Paris.

Invasion subite, chez moi, d'une fièvre *muqueuse.*

Je reçus, le 20 août, la lettre qui m'appelait à ces nouvelles fonctions (*Voir* les Pièces officielles), et le jour fixé pour notre première réunion, j'étais au lit depuis la veille, aux prises

avec une *fièvre muqueuse* qui, en moins d'une huitaine, me conduisit aux portes du tombeau. (*Voir*, aux Pièces officielles, la lettre qu'à ce sujet j'écrivais à ma famille, en rade de Marseille.)

Jamais le rapport de l'effet à la cause ne fut plus facile à saisir, et il ne resta aucun doute, pour moi ni pour mes amis, que cette maladie, si subite, ne fût occasionnée par *trop de fatigues*.

Pourquoi faut-il que mes chefs immédiats dans le service de santé, n'aient accueilli qu'avec d'injustes préventions l'avis qu'on leur donna que mon état présent semblait exiger mon renvoi immédiat en France? Et conçoit-on que l'un d'eux, *sans m'avoir vu*, ait pu prononcer que je n'étais point assez malade pour cela, ajoutant que, dans cette supposition, je n'avais qu'à entrer à l'hôpital (1)? **Préventions fort injustes de mes chefs.**

Je craindrais que de telles dispositions n'eussent pris naissance dans des sentiments bien peu élevés, et que la confiance dont je jouissais, malgré mon modeste emploi, tant au quartier-général qu'à l'état-major-général; mes relations d'amitié avec les officiers qui approchaient le plus le général en chef et le chef d'état-major,

(1) Réponse de M. M.......... B...... à M. C...... qu'il avait envoyé pour me visiter, et qui de lui-même avait ouvert l'avis de me renvoyer en France.

le bienveillant intérêt de M. le lieutenant-général Desprez et de quelques autres officiers-généraux, les nouvelles attributions enfin que je tenais de M. le lieutenant-général de police, ayant excité la jalousie ou une rivalité mesquine, n'en donnassent l'explication.

Si je suis fondé à adresser un semblable reproche à ceux auxquels j'aurais préféré accorder mon estime en même temps qu'ils avaient droit à mes respects, je les plains sincèrement, car j'ai sur eux l'avantage que donne et le témoignage de sa conscience et le suffrage d'hommes honorables qui me suffirait pour me dédommager de ma mauvaise fortune.

Je reçois mon *ordre de départ.*

Toujours est-il que M. le lieutenant-général Desprez, qui déja avait acquis tant de droits à mon affection comme à ma reconnaissance, jugeant mieux (après avoir pris la peine de venir me voir) de quelle urgence il était que je ne prolongeasse pas plus long-temps mon séjour en Afrique, fit un rapport dans ce sens à M. le général en chef qui l'approuva sans difficulté. (*Voir* les Pièces officielles.)

Mon ordre *d'embarquement* le suit.

Le 28 août, à six heures du matin, on me transporta donc *sur un brancard* au quai de la marine, où je fus reçu avec cent soixante sous-officiers ou soldats sur un mauvais bâtiment démâté qui fut remorqué par les embarcations

de *l'Indépendante*, jusqu'à la rencontre de cette frégate sur laquelle je rentrai en France. (*Voir* mon ordre d'embarquement.)

Impression produite sur les officiers du bord.

En arrivant à bord, je fis à MM. les officiers composant l'état-major et au chirurgien-major en particulier une si pénible impression, qu'ils m'ont dit, depuis, que jamais ils n'auraient cru pouvoir m'amener jusqu'à Toulon. (*Voir* les Pièces officielles.)

Traversée fort pénible.

Dans cette traversée, qui fut fort pénible, puisque nous ne restâmes pas moins de *quatorze jours* pour arriver à Marseille (1), à cause des vents contraires, nous perdîmes un nombre égal de nos malades qui succombèrent presque tous à la dyssenterie.

Entrée au lazaret de Marseille.

Le 12 septembre, à quatre heures après midi, M. le capitaine de vaisseau Laurent de Choisy, qui me combla de prévenances et d'attentions, comme toutes les personnes de l'équipage, me fit conduire dans une de ses chaloupes au lazaret de Marseille, et je me croyais entré en convalescence, quand bientôt ma guérison fut encore remise en question.

Même faiblesse, même insomnie, même état fébrile, même lenteur des digestions, même enflure des membres inférieurs.

(1) Cette traversée peut se faire en cinquante ou soixante *heures*.

Quelques mots sur cet établissement.

Je ne pus attribuer qu'au séjour du lazaret cette marche rétrograde; en effet, quelle que soit la salubrité du lieu, quand toutefois (comme cela arrive fréquemment) on ne se trouve pas sous le vent de peaux d'animaux encore pleines de suint et qui dégagent une odeur infecte, il y aurait beaucoup à faire pour rentrer dans le but de son institution.

Je vis avec peine qu'on n'eût pas songé, depuis long-temps, à disposer dans son intérieur un local propre à recevoir nos malheureux soldats, à leur retour d'Afrique, plutôt que d'exposer des *dyssentériques* et des *fébricitants* à la fraîcheur et à l'humidité du sol sous des *hangars* fermés par de minces cloisons en planche, où ils étaient parqués comme des moutons, et destinés uniquement à mettre à couvert les cotons du Levant et autres produits soumis à la quarantaine.

Je ne parlerai pas non plus du régime alimentaire, qui excita les justes réclamations du général Colomb d'Arcines.

Un peu mieux traité, comme officier, je partageais avec quatre personnes une chambre assez malpropre, au rez-de-chaussée, ce qui veut dire qu'elle était en outre froide et humide.

Du reste, quel espoir fonder sur l'exercice en plein air, si favorable ordinairement au

début des convalescences, dans un endroit dépourvu de tout abri contre le soleil, le vent ou la pluie, autre que le réduit qui était assigné à chacun de nous, et d'où nous ne pouvions sortir sans escorte, sous peine de voir prolonger notre séjour au lazaret et conséquemment nos ennuis ?

La quarantaine, d'abord fixée à vingt-cinq, fut réduite successivement à vingt, puis à quinze jours, à la grande satisfaction de tous les reclus.

Sortie de quarantaine.

Cela n'empêcha pas que je fusse encore dans un bien mauvais état de santé quand je sortis de l'établissement, comme le constate un des certificats ci-après. (*Voir* les Pièces officielles.)

Dénonciation faite contre moi par MM. les officiers de santé en chef de l'armée d'Afrique.

J'étais dans les mêmes dispositions physiques quand j'arrivai à Paris, et, à mon grand étonnement, j'y avais été précédé par une *dénonciation* de MM. les officiers de santé en chef de l'armée d'Afrique, qui, prétendant que j'étais parti sans ordres (1), provoquaient contre moi un *licenciement* sinon une *destitution* (2).

(1) Cela fut répété par M. l'intendant Volland, sur la déclaration de ces messieurs.

(2) Je ne suis pas heureux dans mes rapports avec MM. les médecins ou chirurgiens *d'armée*, et il est bien singulier que pendant un long exercice dans les hôpitaux

Tous les moyens peuvent sembler bons à certaines personnes quand il s'agit de desservir ceux qui ne jouissent point de leur affection à un haut degré; mais attaquer dans son *honneur* un homme inoffensif, qui toujours a marché dans la ligne de ses devoirs, en l'accusant d'avoir *déserté son poste* sans autorisation, c'est pousser trop loin la passion, et cela mérite une justification éclatante.

En attendant qu'elle me soit rendue(1) et qu'une double proposition faite précédemment en ma faveur, pour *l'avancement* et *la décoration*, reçoive en tout ou partie sa confirmation, je renvoie à leurs auteurs des attaques qui s'évanouissent devant les Pièces justificatives ci-jointes, fortifiées encore, tout récemment, du témoignage de l'honorable général Tholozé qui remplissait à l'armée d'Afrique les fonctions de sous-chef d'état-major.

civils, où je remplis successivement les fonctions d'*Interne* et de *Chef de Clinique*, je ne me sois concilié que l'estime et l'affection de MM. les médecins ou chirurgiens de ces établissements.

(1) Je crus pouvoir en conserver l'espoir le jour où M. le comte Daure, directeur-général de l'administration de la guerre, voulut bien m'assurer qu'il n'avait conservé aucune des *préventions* qu'on avait cherché à lui inspirer contre moi.

Lazaret de Marseille, le 29 septembre 1830.

Je soussigné, chef de bataillon commandant la Place du lazaret de Marseille, certifie que M. L......, docteur en médecine et en chirurgie, ex-chirurgien attaché au quartier-général de l'armée d'Afrique, est arrivé ici *dans un très-mauvais état de santé* qui a duré jusqu'au moment de son départ du lazaret, le 25 septembre.

Le commandant de place,
REYNAUD.

Nota. Je regrette de ne pouvoir joindre ici le certificat que me délivra, à mon arrivée à Paris, M. le baron Larrey qui prit la peine de venir me voir, certificat qui est resté à l'état-major de la Division où je fus *contre-visité* après avoir été *visité* à l'état-major de la Place, pour établir mes droits à obtenir un congé de convalescence qui ne m'a pas encore été accordé, malgré l'avis favorable de MM. les médecins de la Division.

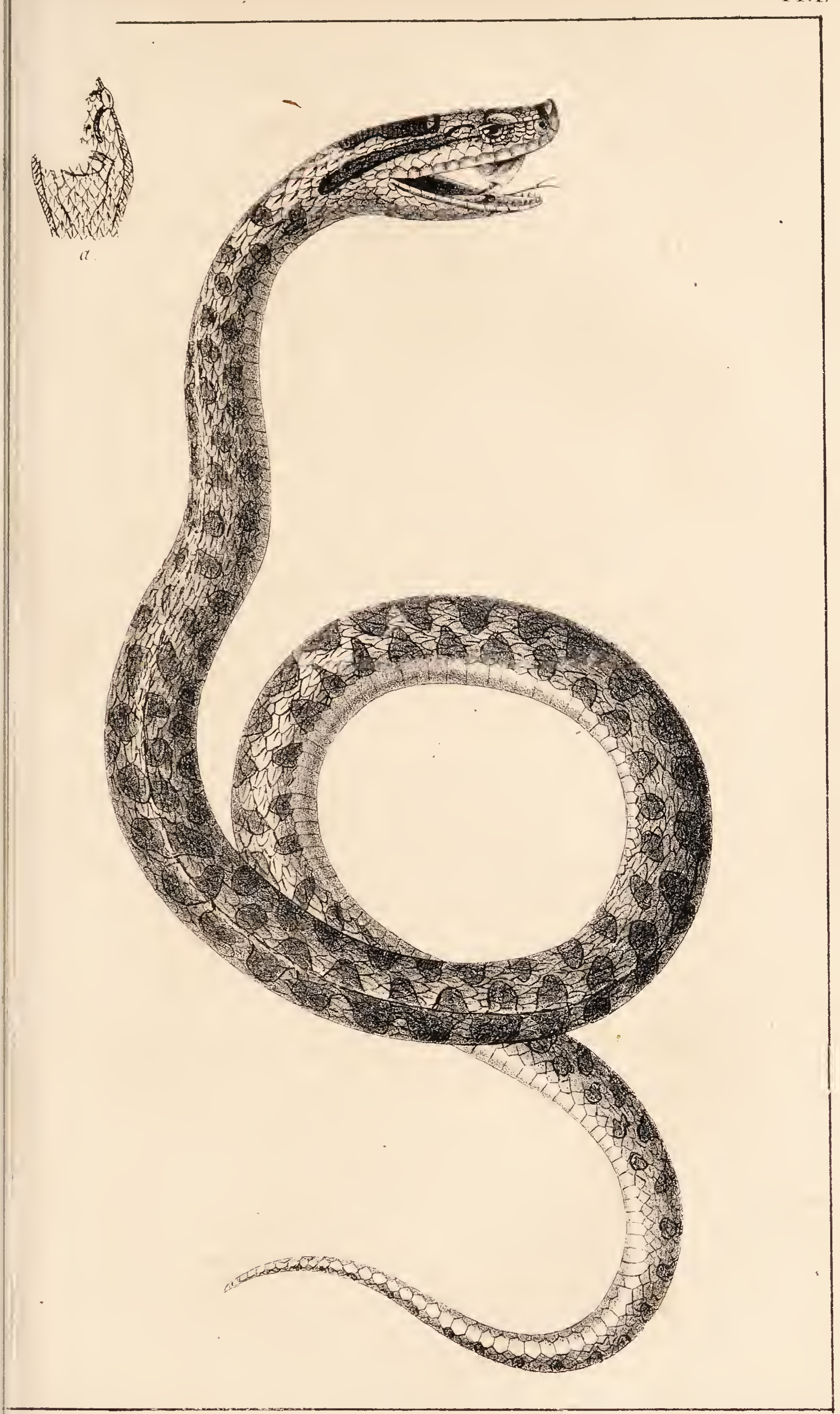
Paris, le 3 décembre 1830.

Je soussigné, certifie qu'ayant été très-malade à Alger, et ayant eu besoin de recourir aux soins de M. le docteur L......, je l'ai fait prier de passer chez moi, et j'ai appris qu'il était lui-même *sérieusement malade*, et qu'on avait été obligé de l'évacuer sur France.

Son état était *tellement grave* et *son moral* si affecté, qu'on avait été forcé de le transporter à bord *sur un brancard*, et pour ainsi dire *sans qu'il eût la conscience des mesures que l'on prenait dans l'intérêt de sa conservation.*

Le maréchal de camp, sous-chef-d'état-major de l'armée d'Afrique, en congé.

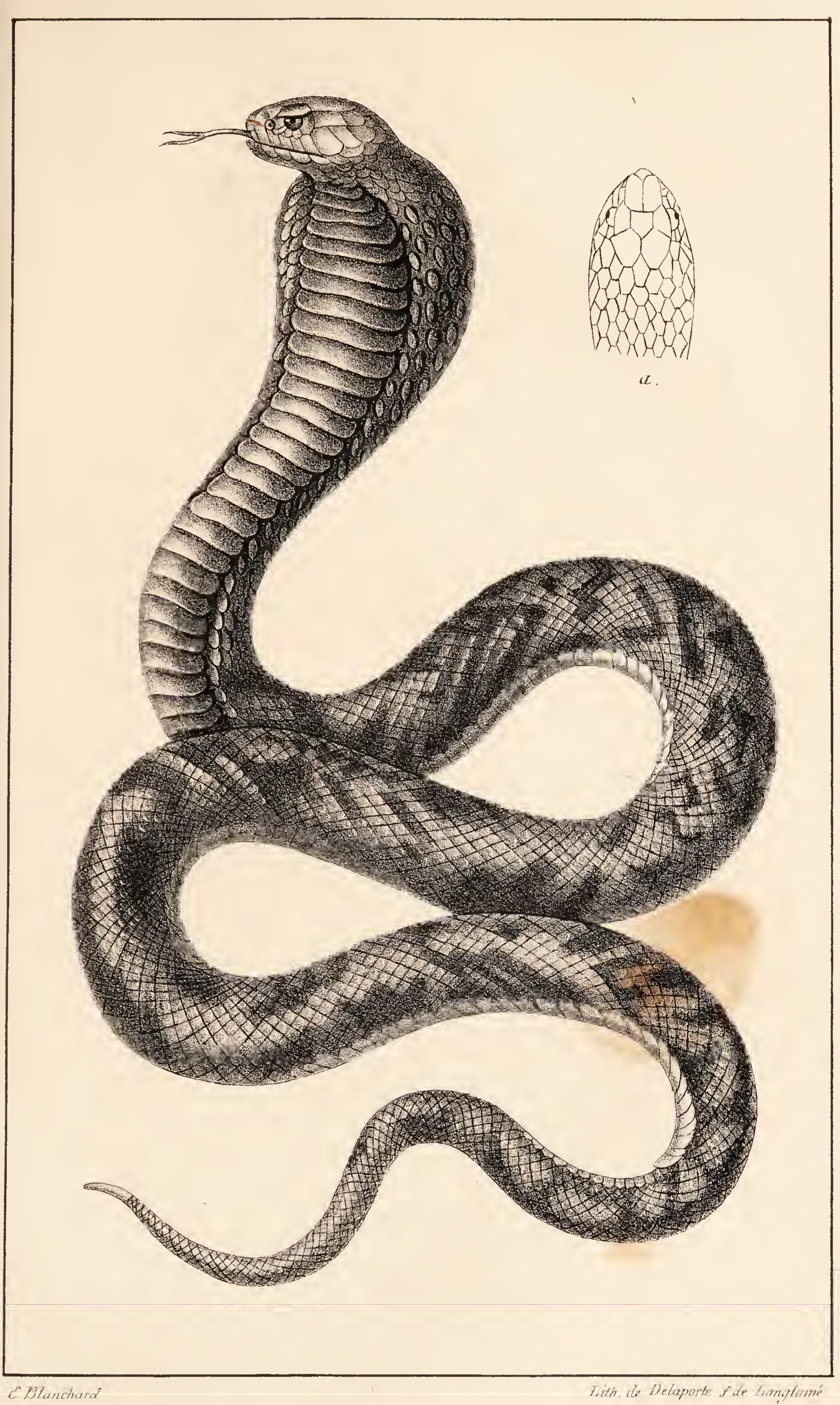
THOLOZÉ.



E. Blanchard — Lith. de Delaporte S.r de Langlumé

Vipère commune. 1. a. Sa tête vue en dessus.

...rt la différence de Coloration de l'enveloppe extérieure, ses attributs physiques sont les mêmes que ceux de la Vipère d'Afrique.

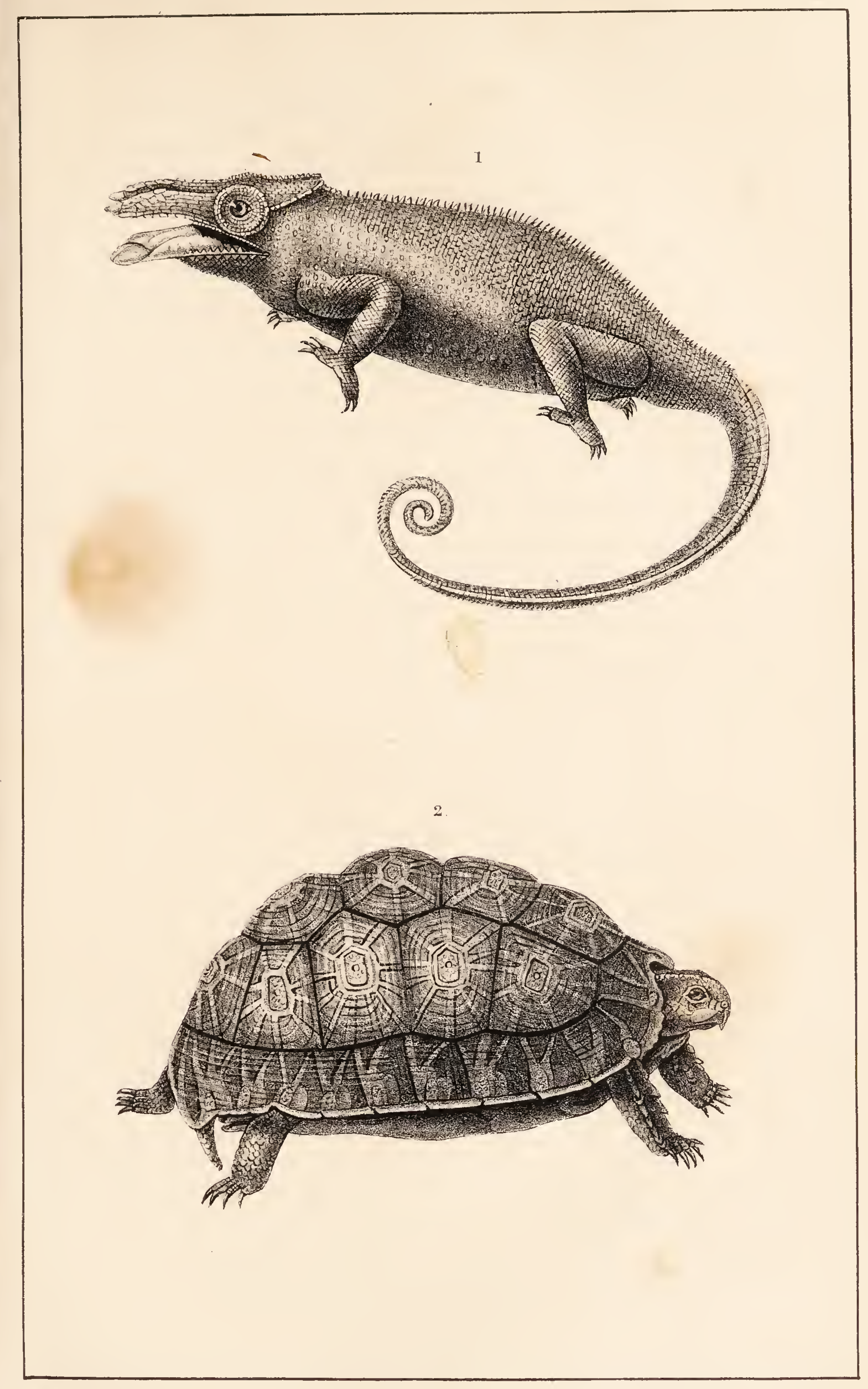


É. Blanchard

Lith. de Delaporte & de Langlumé

L'Aspic des anciens.

a. Sa tête vue en dessus.



E. Blanchard. *Lith. de Delaporte Sr de Langlumé.*

1. Caméléon bifide.

2. Tortue de Terre.

Sauterelle émigrante.

2

1

3

C. Blanchard

Lith. de Delaporte S.r de Langlumé.

1. Balle Algérienne. 1/1 2. Moitié de Balle (id.)

3 Biscaïen.

